



REVUE DE PRESSE

Samedi 27 avril 2019



L'Uber de la manif

Payez des gens pour aller manifester à votre place

C'est une sorte d'«Uber» de la manifestation. Le nouveau site Wistand lancé par Grégoire Laugier, spécialiste en médias et communication, propose un service sans précédent à ses utilisateurs. Grâce à cet outil, il est désormais possible de payer un «messenger» pour «vous représenter lors des manifestations auxquelles vous ne pouvez pas assister», résume l'entrepreneur au Parisien.

Ce site permet donc à des personnes de payer un tiers allant manifester pour eux. «L'idée de Wistand m'est venue il y a un an et demi. Lorsqu'on vit à la campagne, que l'on est éloigné des centres de contestation ou que l'on a un problème physique, on est victime d'une inégalité face au



Malade, empêché? Pour 15 euros l'heure, un «messenger» peut vous représenter dans la manifestation de votre choix.

Photo AFP

droit constitutionnel de manifester», a expliqué à BFM Tech le fondateur de Wistand. Sur cette plateforme, les utilisateurs peuvent choisir leurs causes ou en lancer une. Mais attention, chaque cause est «passée en revue afin de vérifier qu'elle respecte la

loi», précise bien Grégoire Laugier. Une fois la commande effectuée et enregistrée, l'équipe de Wistand met l'utilisateur directement en relation avec son «messenger». Le service coûte 15 euros de l'heure, dont 20% de commission sont reversés à Wistand.

Les dons

Il y a assez pour réparer Notre-Dame deux fois!

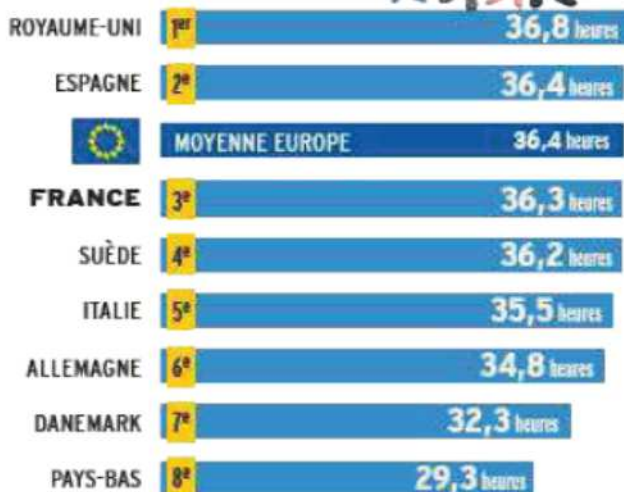
Sacrée cagnotte! Le coût estimé des réparations de la cathédrale de Paris devrait se situer entre 300 et 600 millions d'euros maximum, rapporte *Le Point*. Or, les dons atteignaient déjà le milliard d'euros la semaine dernière, selon les comptes annoncés par Stéphane Bern, le Monsieur Patrimoine du gouvernement Macron. L'émotion suscitée par l'incendie de Notre-Dame a provoqué un tel engouement qu'il serait possible de réparer l'édifice deux fois grâce aux dons. La générosité paie.

L'infographie

Non, la France ne travaille pas moins que ses voisins

"La France travaille en moyenne beaucoup moins que ses voisins." C'est ce qu'a déclaré Emmanuel Macron jeudi soir. Mais la France se situe en réalité dans la moyenne européenne si l'on regarde le nombre d'heures travaillées dans la semaine. Idem pour les années jusqu'à la retraite ou le nombre de jours fériés et congés payés.

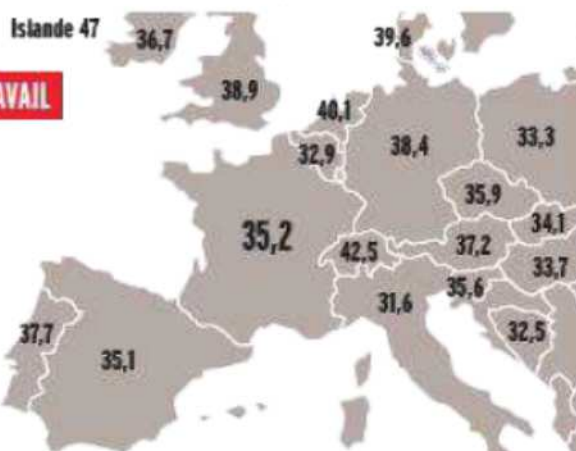
Durée moyenne hebdomadaire de travail en Europe



TEMPS DE TRAVAIL

Par années jusqu'à la retraite

Durée estimée de vie active d'un jeune de 15 ans en 2017



Nombre de jours fériés et congés

	Jours fériés	Congés payés	Total
ESPAGNE	14	22	36
FRANCE	11	25	36
ROY-UNI	8	28	36
ALLEMAGNE	9	24	33
ITALIE	11	20	31

Sources : Le Parisien - Eurostat - Darès 2016

INFOGRAPHIE CL

Le tourisme de proximité en plein boom

■ Selon une étude, neuf Néo-Aquitains sur dix souhaitent partir en vacances dans leur région ■ La Charente profite aussi de cette tendance aux séjours de proximité ■ Les professionnels du tourisme surfent sur la vague.

Colin PRADIER
c.pradier@charentelibre.fr

Selon une étude de février réalisée par l'institut Kantar, le touriste néo-aquitain du XXI^e siècle est en quête de sens, d'authenticité et de proximité. La Charente, même si elle reste un acteur de second plan dans la région, profite de la tendance.

Terminées les vacances à l'autre bout du monde, pas écoresponsables pour un sou, chronophages et anxiogènes. Une enquête de Charente Tourisme montre que 36 % des visiteurs de la Charente pendant les vacances de Pâques sont charentais ou viennent des départements limitrophes. 12 % proviennent de la région bordelaise. « Il y a une vraie demande de la clientèle bordelaise en quête de nouveaux spots de proximité. Certains sites comme le bassin d'Arcachon, La Rochelle ou Bordeaux arrivent à saturation. La Charente se positionne comme une alternative, un nouveau territoire à découvrir », commente Bruno Da Silva, le directeur de l'Office de tourisme du Grand-Angoulême.

La tendance est même à découvrir ou redécouvrir son propre territoire. En 2018, 35 % des personnes venues demander conseil à l'Of-

fice de tourisme du Grand-Angoulême sont charentaises. En 2019, le pourcentage grimpe à 59 %.

Les Charentais, premiers ambassadeurs de leur département

« Cette dynamique s'inscrit dans une volonté de tourisme que l'on pourrait qualifier de durable, explique Christine Olmer, en charge de la promotion touristique et de la valorisation du patrimoine du Grand-Angoulême. Les Charentais se réapproprient les richesses locales. Ils sont les premiers ambassadeurs de leur territoire. »

Les conseillers en séjour de l'office de tourisme ont été spécialement formés pour satisfaire ces nouvelles demandes. Même si les locomotives du tourisme départemental que sont Aubeterre ou le vieil Angoulême trident les sommets des classements, les Charentais multiplient les courts séjours sur leur territoire avec souvent en ligne de mire le fleuve et ses activités sportives et de découverte.

Le secteur de Cognac demeure un cas à part, touristiquement parlant. 35 % des touristes y sont étrangers. Principalement attirés par les domaines viticoles et la visite des grandes maisons du cognac. Le tourisme de proximité et d'hyper-

Tourisme local, les raisons de la tendance

Parmi les éléments suivants, lesquels sont les trois plus importants motivant l'envie d'un séjour dans les départements de Nouvelle-Aquitaine ?



Source : KANTAR TNS

INFOGRAPHIE CL

proximité y est aussi très implanté. « Nous prêtons une attention toute particulière à cette clientèle, précise Coline Lafontaine, directrice de l'Office de tourisme du Grand Cognac. C'est plus qu'une tendance, c'est une pratique qui va aller en s'intensifiant dans les années à venir. Nous accueillons surtout des touristes de Gironde, de Charente-Maritime et de Charente qui sont tous en recherche d'un tourisme conscient. L'envie de consommer local et de connaître en profondeur son environnement proche sont des valeurs omniprésentes. »

Des activités porteuses

Même si le département souffre de quelques handicaps, notamment l'absence de l'océan, la Charente a de réels atouts à faire valoir pour talonner ses voisins sur le terrain du tourisme de proximité. Le « slow tourisme » (le tourisme lent) et le tourisme vert, en

plein essor, s'avèrent de réelles opportunités pour la Charente. Deux activités liées à ces nouvelles manières de concevoir le tourisme et propices aux séjours courts, donc aux flux de touristes régionaux, tirent leur épingle du jeu.

De jeu, justement, il en est question avec le géocaching, cette chasse au trésor connectée qui compte 1,5 million d'utilisateurs en France. Grâce à une application sur smartphone, le ou les joueurs partent en quête d'énigmes au travers du territoire. Un loisir mêlant ludique et pédagogique qui attire de nombreux joueurs en Charente tout au long de l'année.

Le cyclotourisme creuse aussi son sillon sur le département : 37 boucles, ouvertes à tous les niveaux, émaillent le territoire. La Flow Vélo, avec ses 290 kilomètres de pistes cyclables, qui relie Thiviers en Dordogne à l'île d'Aix et traverse d'est en ouest la Charente, est devenue le fer de lance de l'activité.

Sébastien Rouyer

Des atouts indéniables à faire valoir



Sébastien Rouyer est professeur d'histoire-géographie au lycée Marguerite-de-Valois à Angoulême. Charentais de racines mais aussi de cœur, l'enseignant a grand plaisir à faire découvrir les richesses cachées de son territoire. « Lorsque nous accueillons des étudiants étrangers, je suis chargé d'accompagner les groupes dans la découverte du département. Je suis très attaché à la Charente, je revêts cette casquette de guide avec joie. » Pour les vacances, Sébastien Rouyer et sa campagne optent pour des séjours courts sur la région. « Le concept de tourisme durable nous parle beaucoup. Si on peut limiter notre empreinte carbone tout en profitant des beautés voisines, c'est parfait. Nous avons la chance de faire partie d'une région aux paysages très variés. La Charente devrait juste travailler sur son identité pour booster son image de pôle touristique. Elle a des atouts indéniables à faire valoir. »

Christophe Cracco

Les Charentais sont trop humbles

Christophe Cracco est pneumologue à l'hôpital de Girac. Cet ancien Parisien a posé ses valises à Ruelle-sur-Touvre il y a neuf ans. « Quand je suis arrivé, j'étais surpris d'entendre les Charentais me répéter le dicton "Pour vivre heureux, vivons cachés". Je ne sais pas si c'est à prendre au pied de la lettre, mais je trouve que les Charentais sont trop humbles. Ils devraient plus avoir confiance dans les capacités d'attraction de leur territoire. On me répétait souvent "Mais, vous vous sentez bien dans le département ?" Oui, je m'y sens bien. C'est une belle terre de contrastes. Certes il n'y a ni la mer, ni la montagne, mais le département regorge de trésors. » Christophe Cracco se sent charentais par l'attachement qu'il porte à la Charente. En juin prochain, 60 médecins spécialistes de tout le grand Ouest poseront leur valise en Charente pour un colloque alliant travail et tourisme. Christophe Cracco et son équipe sont en charge d'organiser l'événement. « Je fais du repérage pour le parcours dans la ville d'Angoulême. Au programme : les murs peints, l'architecture, le patrimoine et on terminera par un dîner sur le bateau La Reine Margot. Le colloque était en Bretagne il y a deux ans, nous avons à cœur de montrer à nos confrères que, même sans la mer, on peut en prendre plein les yeux. »



Ballade en canoë sur la Charente à Cognac.

Photo CL

Les sites préférés des Charentais

Il y a une semaine, CL vous proposait un sondage sur son site internet. 1148 personnes ont répondu à la question « Quel est votre site touristique charentais préféré ? ». Deux sites se disputent la première place. C'est finalement le fleuve Charente qui monte sur la première marche du podium avec 24,4 % des voix. À une petite encablure, le village d'Aubeterre-sur-Dronne rafle la deuxième place avec 22,2 %. Loin derrière mais quand même médaille de bronze, la ville d'Angoulême obtient 13,6 %. Le château de La Rochefoucauld se classe quatrième (8,5 %) et les lacs de Haute-Charente, cinquième (6,1 %).

Plus surprenant, le vignoble du cognac, pourtant cité comme le premier site touristique charentais par les Néo-Aquitains, ne recueille que 4,5 % des votes. Pour le sondage, douze sites avaient été choisis par nos soins. Des choix forcément subjectifs qui nous ont valu quelques volées de bois vert. « Et la ville de Cognac ? », « Pas de Verteuil-sur-Charente ? ». Médaille d'or du commentaire pour ce lecteur qui s'offusquait de ne pas voir dans nos propositions le village de Tusson. « Parler tourisme en Charente sans citer Tusson, c'est que vous ne connaissez pas la Charente. Honte à vous. »



Le village d'Aubeterre-sur-Dronne est le deuxième site préféré des Charentais. Photo CL

Gilets jaunes

Macron relance les manifs charentaises

C'est peu dire que les gilets jaunes de Charente n'ont guère goûté les annonces d'Emmanuel Macron jeudi soir. Réuni au même moment à Nersac, le collectif des gilets jaunes de Charente a décidé de répliquer par une manifestation. Pas ce week-end, mais le samedi 4 mai, à Angoulême, histoire d'avoir le temps de s'organiser et de mobiliser. Le rassemblement est d'ores et déjà annoncé pour 10 heures le matin du 4 mai, donc, devant la gare d'Angoulême. La manifestation sera déclarée en préfecture,

promet la coordination, qui a décidé de «*revenir aux fondamentaux du mouvement*». «*Ce sera dans le calme, déclaré, tout le monde est le bienvenu et les mots d'ordre sont: amélioration du pouvoir d'achat, justice fiscale et fin de la hausse du prix du carburant.*»

Les gilets jaunes ont prévu de tracter aujourd'hui à la foire de Rouillac. Par ailleurs, ils se réuniront également le 1^{er} mai, dès 9 heures à Chanzy, afin de rejoindre vers 10 heures les cortèges syndicaux qui manifesteront traditionnellement.

Plongée dans l'histoire du fleuve Charente

Angoulême, Jarnac, Saintes et Rochefort accueillent la première Fête du fleuve. Au programme, animations sportives, balades et conférences.



Les élus de Saintes, de Rochefort, de GrandAngoulême et de Grand Cognac ont présenté cette première Fête du fleuve.

Photo J. D.

Ne leur parlez pas de rivière ou ils vous reprendront illico. Les départements de la Charente et de la Charente-Maritime sont traversés par un fleuve: la Charente. Et les élus du territoire en sont fiers. Durant les quatre week-ends du mois de mai, ils vont le mettre à l'honneur, le raconter et le sublimer à l'occasion de la première édition de la Fête du fleuve.

Cette manifestation vient sceller l'entente qui lie les communautés d'agglomération de GrandAngoulême, Grand Cognac, Saintes et Rochefort. Une histoire qui a démarré il y a un an à l'initiative de Jean-François Dauré. *«On travaille sur des thématiques communes et on voulait créer un événement qui illustre cela»*, explique le président de GrandAngoulême.

C'est tout naturellement que les regards se sont tournés vers le fleuve, l'un des dénominateurs communs aux quatre territoires. La Charente part d'Angoulême

pour se jeter dans la mer à Rochefort. Au fil des époques, de l'Antiquité à aujourd'hui, il a été un vecteur économique et touristique.

Pour offrir à la Charente une fête digne *«du plus beau ruisseau du Royaume»* – c'est ainsi que la qualifiait François I^{er} – les collectivités se sont entourées des associations et clubs sportifs locaux.

Animations presque toutes gratuites

Avec un budget de 15 000 euros par week-end, chaque communauté d'agglomération a concocté un riche programme d'activités quasiment toutes gratuites (lire encadré ci-dessous). Avec comme fil rouge l'idée d'un samedi festif et d'un dimanche itinérant.

Le mois de mai n'a pas non plus été choisi par hasard. Cette Fête du fleuve est d'abord dédiée aux habitants qui le côtoient. *«Parce qu'il y a une demande et une attente»*, assure Guy Étienne, vice-président en charge du tourisme à GrandAngoulême. *«On va faire re-*

”

On travaille sur des thématiques communes et on voulait créer un événement qui illustre cela.

découvrir aux gens des choses qui se sont passées chez eux.»

Une aubaine pour La Route des tonneaux et des canons, une association qui, depuis 2002, entend valoriser les villes et villages de Charente en s'appuyant sur leur passé prestigieux, parfois oublié. *«Enfin, notre petite association peut s'appuyer sur des collectivités. C'est magique»*, se réjouit Jean-Pierre Réal. Tous ont désormais la même ambition: pérenniser l'événement et ne pas faire de la Fête du fleuve simplement *«une fête de plus»*.

Quatre week-ends de fête fluviale en mai

Les 4 et 5 mai

Angoulême donnera le coup d'envoi de la Fête du fleuve à L'Houmeau. Samedi, en continu, parade de voitures anciennes, exposition et jeux en bois, présentation de canons dans la cour d'honneur de la capitainerie et reconstitution d'un ensemble de matériaux et armement sur le quai prêt à être embarqué. De 13h à 16h, croisière avec *La Reine Margot*. Sont également prévus une exposition intitulée *Au fil de l'eau*, une série de conférences, des balades en attelage et en gabarre, une course de bateaux télécommandés, une visite commentée du quartier de L'Houmeau, des baptêmes de bateau ou une course de canards en plastique. Le dimanche, viendront s'ajouter aux activités du samedi des initiations et des courses d'aviron, kayak, water-bike, paddle

et voile; une randonnée pédestre et marche nordique; des initiations et démonstrations de plongée sous-marine et des joutes nautiques.

Les 11 et 12 mai

Rendez-vous à Jarnac. Et il y en aura pour tous les goûts. Une course folle et déguisée en canoë lors de l'aquacavalcade; une duck race (course de canards en plastique), mais aussi des démonstrations de nage à palmes, des déjeuners croisière sur le *François-I^{er}*, des balades en gabarre, la découverte du nouveau parcours Terra Aventura *«La fable des 3 Chabots»* (le dimanche), l'ouverture exceptionnelle du château Courvoisier (le samedi) et une guinguette le samedi soir. La fête se poursuivra alors en Charente-Maritime.

Les 18 et 19 mai

La fête fait escale à Saintes avec un spectacle musical, un flashmob de danse tahitienne, des initiations à la voile, au paddle, à l'aviron, des balades en gabarre, mais aussi des ateliers de sensibilisation et de découverte autour des oiseaux d'eau ou des poissons migrateurs, des expositions, des balades familiales à vélo (le samedi) ou une rando VTT (le dimanche).

Les 25 et 26 mai

Le rideau se baissera à Rochefort. Au programme, une croisière sur la Charente *«Cap sur l'île d'Aix»* ou une balade commentée en kayak, le samedi. Le dimanche, une sortie à vélo *«Cap sur l'île Madame»*.

Programme complet sur www.fleuve-en-fete.fr

Cognac: un homme torturé et tué, son corps introuvable

Trois personnes ont été incarcérées après le meurtre et la torture d'un homme de 43 ans, dans un appartement du Vieux-Cognac.



C'est dans cette maison du Vieux-Cognac que la victime aurait été torturée et tuée.

Photo J. P.

Un huis clos à la «Orange mécanique» où violence et sordide se mêlent, sur fond d'alcool, pour atteindre la barbarie. C'est un nouveau meurtre, particulièrement effrayant, que les enquêteurs du commissariat de Cognac et ceux du SRPJ de Limoges viennent de résoudre. Deux en moins d'un mois, dans une tragique loi des séries. Comme dans la terrifiante affaire de Bellon, le corps de la victime, un Charentais-Maritime de 43 ans, n'a pas été retrouvé.

Jeudi soir, c'est une Cognaçaise de 38 ans, mère de trois enfants, qui a été mise en examen et écrouée pour «homicide volontaire précédé, accompagné ou suivi d'actes de torture et de barbarie». Un couple de Charentais, un homme de 40 ans et une femme de 31 ans, a aussi été mis en examen et incarcéré pour «non-déconciation de crime».

Si policiers et magistrats se refusent à tout commentaire pour l'instant, il semble, selon nos in-

formations, que d'autres acteurs de ce meurtre effrayant soient toujours dans la nature.

Le scénario, qui s'est écrit au fur et à mesure de l'enquête, indique que la victime aurait été attirée via les réseaux sociaux par une femme cognaçaise de 38 ans, Cathy Bichon. Arrivé le vendredi 5 avril dans un appartement de la rue de L'Isle-d'Or, dans le Vieux-Cognac, il y aurait passé deux jours, dans un premier temps, sans souci particulier. Ce n'est qu'après, les 8 et 9 avril, que la situation aurait dégénéré. Pourquoi? Mystère.

Humiliations, mutilations, sévices sexuels...

Il est toutefois désormais établi que le quadragénaire aurait vécu un véritable calvaire. Pendant plusieurs heures, il aurait subi des humiliations, mutilations, sévices sexuels et violences sordides. Un véritable déchaînement de violence s'est abattu sur lui, auquel la trentenaire cognaçaise, déjà connue des services de police, aurait activement participé.

Certains des sévices ont été filmés et photographiés. Puis diffusés. C'est ainsi que la rumeur a enflé dans le petit milieu cognaçais, qu'elle est arrivée jusqu'aux oreilles des enquêteurs.

Le corps de la victime introuvable

Des enquêteurs qui se sont retrouvés, initialement, face à une énigme digne du Cluedo: une scène monstrueuse, mais pas de corps, pas de victime identifiée, pas de scène de crime. Et donc pas d'auteurs. Proximité, voisinage, recoupements minutieux: ce n'est que mardi qu'ils ont pu localiser le théâtre des sévices et procéder à des interpellations.

Les différentes auditions menées n'ont permis, pour l'instant, de retrouver ni le corps de la victime, ni son véhicule. D'autres interpellations pourraient avoir lieu, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour «homicide précédé accompagné ou suivi d'actes de torture et de barbarie» et «non-dénonciation de crime».

Martell annonce bannir le glyphosate de ses 350 hectares de vignoble sous trois ans? Hennessy excommunie tous les herbicides des vignes de tous ses viticulteurs sous dix ans. Habités, lors de la décennie 2000, à se défier à coups d'euros sur le prix des eaux-de-vie, les grands du cognac ont décidé désormais de le faire à la chasse à la chimie et au développement durable. De quoi donner la

gueule de bois à tous ceux qui considéraient que le glyphosate est un bienfait pour l'humanité et ravir tous ceux qui estiment que le tout chimique est une impasse. Quand Hennessy hausse le rythme, la région a pour habitude de suivre. Cette fois, le bras armé du cognac met carrément le turbo et on se-

«Merci patron»

rait tenté de chanter «Merci patron» au fleuron de LVMH. Car ce bannissement concerne 32 000 hectares de vignes, soit un peu plus du tiers de la région délimitée. 32 000 hectares qui ne s'afficheront plus en orange fluo, au printemps, sur la carte postale du luxe et de l'enotourisme. Il n'y a plus

qu'à espérer, aussi, que ce soit un premier pas vers un effort de recherche durable pour trouver des alternatives à d'autres molécules. Le médiatique glyphosate et ses cousins ne sont pas les seuls enfants de labo à donner une note métallique à l'air du vignoble au printemps. Folpel, boscalide, cyprodinil and co prennent aussi leurs aises. À eux aussi de reculer.

Ismaël KARROUM

■ La saison débute ce week-end aux Jardins respectueux de Châteaubernard avec deux jours en l'honneur des poules ■ Mais les élever n'est pas un jeu d'enfants.

De l'œuf à la poule... sans se faire plumer

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Le poulailler pédagogique a fière allure aux Jardins respectueux. Dans une grande volière, une quinzaine de gallinacées arborent une santé éclatante. Surtout des marans (dont les œufs couleur caramel sont prisés en cuisine) et des poules de Barbezieux (dont Brillat-Savarin louait la viande dans son traité gastronomique). Leur chair, leurs œufs et même leurs fientes alimentent l'écosystème des Jardins. Dont les déchets verts, issus du site ou récupérés, nourrissent les oiseaux. Mais cet équilibre ne s'est pas fait d'un claquement de doigts, explique le coordinateur, Rémi Marcotte, qui donne quelques conseils à ceux qui voudraient mettre des poules dans leur vie.

1 Sélectionner l'espèce

S'il a choisi des marans et des poules de Barbezieux, c'est pour les œufs des premières et parce que les secondes étaient longtemps en voie d'extinction. Pour le quidam, il y a quelques pièges à éviter. Rémi Marcotte déconseille les poules pondeuses américaines, sélectionnées pour produire (220 œufs par an contre 150 pour une marans !) mais à la



Les poules sont à la fête aux Jardins respectueux ce week-end, l'occasion de picorer auprès de Rémi Marcotte et son équipe de bons conseils pour qui souhaite en élever.

Photo M. B.

fois fragiles et pauvres en chair. Celle de Barbezieux reste une bonne option, à la fois pondeuse et magnifique en cuisson. D'autant plus qu'elle a du mal à voler. C'est un autre piège : une poule qui vole demande un enclos bien fermé, pour la protéger des prédateurs notamment. La race anglaise orpington, qui saute à peine, est un bon choix.

2 Les protéger des prédateurs

Un dôme fermé, dont le grillage est enterré aux abords, pour rendre la tâche plus difficile aux renards. À l'intérieur, un poulailler aux planches si rapprochées qu'on n'y passe pas un doigt. «C'est une forteresse, convient Rémi Marcotte. On était un peu laxistes sur ça... On a appris, comme tout le monde !». En 2016, une fouine avait massacré sa première génération de poules en se glissant dans un petit trou. Depuis, l'abri est hermétique et chaque soir, la porte se ferme automatiquement grâce à une sonde qui capte la tombée de la nuit. C'est à ce moment que toutes les poules ont l'instinct de s'abriter. Et que les prédateurs sortent. Impératif, donc, de leur aménager une cachette sûre. En journée, s'il n'y a pas de présence humaine, il existe aussi un grand risque : clôture conseillée.

3 Les intégrer à un système

Trois poules et hop : plus de déchets verts et des œufs tous les jours. La réalité est plus exigeante. Effectivement, les poules mangent certains restes de cuisine mais pas tous. «Pas les agrumes, pas les pommes de terre crues», a constaté Rémi Marcotte. La salade et les fanes de radis sont des friandises, en revanche. Dans tous les cas, pour des animaux en assez bonne santé pour pondre, comptez aussi 35 g de maïs et autant de blé par oiseau et par jour. Le maïs peut être remplacé par de l'orge, il faut alors augmenter la quantité. «L'erreur, c'est de réfléchir élément par élément, estime Rémi Marcotte. Il ne faut pas faire que des poules, mais les intégrer dans un ensemble : le compost, le potager... C'est un excellent outil dans une démarche de transition.»

Le programme des réjouissances

Samedi, de 10 à 12h : «Bourse aux plantes et banque de graines» pour un moment d'échanges entre jardiniers amateurs au sein du potager de l'association. Apportez plantes et semences fertiles pour un troc convivial et un partage des connaissances.

Samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h : ateliers pratiques pour fabriquer son poulailler, présence

d'artisans locaux, éleveurs de poules de races, exposition, jeux et atelier d'enfants en continu, vente de plantes... Restauration possible sur place : food-truck «Le boucanier». Tarif : prix libre mais nécessaire. Et aussi : L'Yeuse propose un brunch autour des œufs sous toutes leurs formes, dimanche, entre 11h et 13h, au prix de 25 €. Réservation obligatoire au 05 45 36 82 60.

Le chiffre

350

pilotes, au moins, doivent se retrouver ce dimanche sur la piste de BMX de Cognac, rue de la Groie. Le club local organise, de 9h à 17h, la coupe de zone nord avec la participation de pilotes internationaux. Du beau spectacle en perspective.

Solidarité 12h de vélo pour la bonne cause



Le coach pédalera durant douze heures.

Repro CL

Le centre Crescend'eau de Châteaubernard organise aujourd'hui samedi une journée caritative pour l'association les Amis de Claire, qui soutient la recherche contre les cancers pédiatriques. Le défi : douze heures d'aquabike, entre 9h et 21h. Des séances de 30 minutes, à raison de 5 euros la séance, seront proposées au public. Elles seront animées par le coach Samuel qui, lui, pédalera douze heures d'affilée. «Nous accueillerons également des enfants touchés par la maladie avec leurs parents, indique la direction. La recherche a progressé ces dernières années et nous pouvons assurer que c'est pour beaucoup grâce aux donateurs.»

Possibilité de réserver au 05 45 80 89 11.

Aux Vauzelles, un week-end pour les fous du volant

Le club de Cognac badminton organise son 9^e tournoi national ce week-end aux Vauzelles. 394 joueurs et 644 matchs au total.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Pour le Cognac badminton, c'est un week-end marathon qui démarre. Ce samedi, à 7 heures tapantes, les bénévoles du club donneront le coup d'envoi de leur 9^e tournoi national aux Vauzelles. 394 joueurs de 56 clubs sont attendus – un petit peu moins que l'an dernier – 644 matchs vont être organisés sur 17 terrains d'ici à demain soir.

En simple, en mixte, en double... Pour y participer, on vient d'un peu partout. De Magenta, dans la Marne, par exemple: 500 km. D'Elancourt dans les Yvelines: 390 bornes. «Et eux, ils viennent à 28», se réjouit Kevin Paquet, l'organisateur de la manifestation. «Dans le département, il n'y a qu'un autre tournoi de ce niveau-là, c'est celui de Saint-Yrieix.»

Pour le public, il devrait y avoir du beau jeu. «On n'a pas le top top niveau, mais du niveau national tout de même», dit Kevin Paquet, qui cite la présence de Sébastien Laude, le Bordelais qui évolue en N2, Laura Lacombe de Ligugé et Chloé Delatre de Tours également en N2. À voir notamment les finales qui devraient être envoyées ce samedi à 20 heures et demain à 19 heures. Les petites mains du club, qui travaillent sur l'organisation depuis plusieurs semaines, étaient au taquet hier: finaliser les tracés,



Hier soir, les bénévoles montaient les terrains. Ce matin, ils n'auront plus qu'à tendre les filets.

Photo J. P.

monter les terrains, mettre en place la table de marque... Et installer les rideaux opaques. C'est la nouveauté, cette année. Posés sur les grandes baies vitrées des Vauzelles, ils devraient amener davantage de confort aux joueurs... qui pouvaient avoir quelques problèmes de visibilité liés au soleil les années précédentes. «On avait déjà investi, l'an dernier, pour les sept terrains qui sont dans la salle

de hand. On voulait en acheter, cette année, pour ceux de la salle de basket.» Un investissement conséquent: 2 100 euros au total qui devraient être pris en charge par Grand Cognac. «Cela servira aux autres associations qui peuvent en avoir besoin.» Comme le club de tennis de table qui organisera, à son tour, son open international le week-end prochain. En attendant, place aux volants !

Musique

Première et dernière AG pour Yellow



La nouvelle structure a tenue son assemblée générale, hier, la dernière sous cette appellation qu'elle va devoir abandonner.

Photo G. B.

Yellow la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) créée début janvier pour regrouper les associations «Blues Passions» et «A Donf», respectivement porteuses des festivals Blues Passions (Cognac) et Stéréopark (Rochefort), et du Free Music de Montendre (17), a tenu sa première assemblée générale hier. La dernière aussi sous cette appellation, contrainte de se trouver désormais un nouveau nom. Une société allemande dans le secteur de l'énergie, à la phonétique similaire, a déposé un recours auquel ne s'opposeront pas Michel Rolland et Samuel Vincent, les directeurs des deux structures.

«C'est dommage, d'autant qu'on n'a rien à voir, mais on va faire avec et trouver autre chose, on y travaille», a annoncé Michel Rolland lors de cette assemblée générale un peu particulière qui s'est tenue en deux temps: le premier pour valider les comptes de l'exercice 2018 de l'association Blues Passions, le second pour entériner le transfert de celle de «A Donf» cette année.

Des comptes qui s'affichent en négatifs avec un résultat net de moins 85 000 € contre un positif de 2 250 € en 2017. Ce chiffre cumule les résultats des festivals Blues Passions et Stéréopark, sans détails désormais donc, même s'il est acquit, selon Samuel Vincent, que Stéréopark, dont c'était la première édition sous ce nom et qui n'a pas été un grand succès *«contribue pour l'essentiel à ce résultat.»*

Un résultat à mettre en parallèle avec un budget d'un peu plus de 3 M€ (soit 3 %), budget qui atteindra en 2019 la barre des 4,5 M€ avec le regroupement des trois festivals.

Selon le prévisionnel dévoilé hier, il s'établira à 1,4 M€ pour le Free Music, 690 000 € pour Stéréopark, et 2,2 M€ pour Blues Passions *«dont l'apport dans le tissu économique local se monte à 1,6 M€ HT»*, a souligné Michel Rolland. Ce résultat provient d'une étude menée lors de la dernière édition d'un festival, *«adoubé»* s'est-il réjoui au regard des conclusions d'une enquête de satisfaction réalisée dans le même temps auprès des festivaliers, à plus ou près de 90 % satisfaits de l'accueil, de la musique et des artistes proposés, moins sur les tarifs (41 % de mécontents) et sur la restauration (55 % de mécontents).

«Un dernier domaine sur lequel on va porter nos efforts», indique-t-il pour une édition à venir qui, à 10 semaines de son ouverture *«est à mi-chemin de l'objectif fixé en matière de billetterie.»* Les soirées du lundi (Toto) et du samedi (Garbage, Roger Hodgson) mènent pour l'instant la danse, devant celle du dimanche (Lavilliers, Sanson). *«Jarnac avec Thomas Dutronc est bien partie aussi, reste celle du vendredi, un peu à la traîne mais qui devrait se relancer avec la venue de Louis Bertignac»*, entrevoit-il.

G. B.

Saint-Brice : logements en floraison

19 parcelles le long de la D15, 10 rue de la Maurie. Deux grands programmes de terrains à bâtir sont en cours sur la commune, une première. Les réservations vont déjà bon train.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Dix-neuf parcelles de 540 à 633 m² pour le lotissement des «Grandes-Versennes», le long de la départementale 15. Dix autres, dont cinq sont déjà réservés, au «Bosquet-des-Groies», le lotissement créé il y a deux ans rue de la Maurie, de 600 m² en moyenne. Soit deux programmes de terrains à bâtir, aménagés pour le premier par la Safim pour des prix allant de 42 000 € à 50 000 € selon leur exposition, le second par la société Léonard, de 46 000 € à 48 000 €. Les logements vont fleurir dans les mois à venir à Saint-Brice. Ving-neuf d'un coup, ce qui n'était jamais arrivé dans cette petite commune de 966 habitants, bien partie donc pour franchir de nouveau la barre des mille comme en 2008 (1 095).

«Attirer des jeunes couples»

«Une bonne chose, se réjouit le maire Jean-Claude Tessendier. Cela va permettre d'attirer des jeunes couples je l'espère, qui feront aussi ce qu'il faut pour nourrir nos écoles, à moyen comme à long terme (1)», espère-t-il tout autant, avec le sourire.

Si le projet d'agrandissement du lotissement des Groies, qui comptait déjà 11 lots, a été imaginé il y a peu, - la première réunion de chantier entre la commune et l'aménageur s'est déroulée la semaine dernière -, celui des «Gran-



Des deux programmes, celui des «Grandes-Versennes» est le plus important, le long de la D15, mais le plus contraint, soumis aux Bâtiments de France de par sa proximité avec l'église paroissiale.

Photo G. B.

Construire du neuf c'est bien, mais je tiens quand même à ce que Saint-Brice conserve son cachet rural.

des-Versennes» était en revanche dans les tuyaux depuis bien plus longtemps. «Ça a mis du temps à se concrétiser. Il avait été initié par mon prédécesseur, André Peltant, et comprenait d'ailleurs à l'époque 39 lots au total, indique Jean-Claude Tessendier. Je l'ai réduit à 19. Construire du neuf c'est bien, mais je tiens quand même à ce que Saint-Brice conserve son cachet rural».

Et les 4 500 m² aussi qui bordent ce lotissement, le long de la D15,

que la commune s'est réservée avec l'idée d'y implanter un multiple rural. Un autre projet, possible, qui pourrait accélérer les ventes des parcelles restantes sur ce site soumis aux Bâtiments de France contrairement à celui des Groies, parcelles dont certaines zones, pour quelques-unes, ne sont du coup pas constructibles.

(1) L'école de Saint-Brice est en RPI avec celle de Julienne. Elle compte une classe de maternelle et deux classes d'élémentaire.

■ SAINT-SULPICE-DE-COONAC

L'ancienne mairie proposée pour accueillir la maison de services

Le conseil municipal qui s'est réuni jeudi avait à traiter de sujets relatifs au budget avec des décisions modificatives, un emprunt et une ligne de trésorerie. En ouverture de séance, Dominique Souchaud, le maire, demande l'approbation du conseil municipal du 11 avril dernier, lequel avait été arrêté faute de quorum. Après quelques remarques et modifications prises en compte, les élus approuvent ledit conseil. Le premier point à l'ordre du jour visait des décisions modificatives budgétaires concernant à la fois le fonctionnement et l'investissement qui sont adoptés à l'unanimité. **Plan financier.** Le maire rappelle

que lors du vote du budget, la somme de 180 000 € a été affectée pour un emprunt, qui sera diminué de 70 000 € lors de la dissolution globale du Sivu de restauration, et qui servira à financer les travaux d'investissement dans la limite de la somme inscrite au budget. Cet accord est admis avec deux abstentions. Par ailleurs, le maire sollicite le conseil pour un emprunt de 50 000 € auprès de la Banque postale, sur 5 ans au taux de 0,62% pour l'achat d'un tracteur «qui devient urgent» précise-t-il. Il propose également l'ouverture d'une nouvelle ligne de trésorerie de 50 000 € auprès de la Banque postale «qui est néces-

saire pour le règlement des dépenses de fonctionnement». Ces demandes sont acceptées à l'unanimité.

Création et gestion d'une «maison de services». Suite à la prise de compétence par l'agglomération de la compétence optionnelle «création et gestion de maisons de services au public», le maire proposera l'ancienne mairie qui offre des atouts pour ces activités (parking, accès à la fibre optique, locaux sécurisés). Dans le cadre de la participation citoyenne, Dominique Souchaud a présenté le panneau «Participation citoyenne» qui sera apposé aux différentes entrées de la commune.



Le panneau «Participation citoyenne» sera aux entrées de la commune.

Photo CL

La frairie d'Orlut a-t-elle vécu ?

La frairie d'Orlut s'est déroulée comme tous les ans depuis les années 1910 le week-end pascal avec une fréquentation modeste.

Lundi dans l'après-midi après la chasse aux œufs qui a réuni une trentaine d'enfants, la présidente Agnès Pairault, et les membres du comité étaient déçus, pour ne pas dire plus, de leur week-end et la question a été posée de réfléchir à l'avenir de la frairie.

La présidente précise que la brocante qui a réuni 24 brocanteurs samedi, n'a pas obtenu le succès escompté avec des acheteurs et promeneurs qui se sont faits rares toute la journée pourtant très ensoleillée. La course cycliste qui comptait pour le prix départemental junior a réuni 58 coureurs sur le circuit habituel de 5 kilomètres à parcourir 19 fois, mais qui n'a pas attiré la foule hormis les accompagnateurs.

En soirée, la banda «Les verres luisants» s'est produite devant 110 spectateurs, ce qui a surpris et déçu un des musiciens qui connaît la région pour avoir pratiqué le rugby au racing club de Cherves-Richemont. Néanmoins, les présents n'ont eu qu'à se louer du programme des variétés et ceux des bandes traditionnelles. Ils n'ont pas hésité à jouer sur un manège et clore leur prestation par un tour du village dans les cours des propriétaires avec le célèbre Vino Griégo. La frairie a un coût pour le comité d'où une réflexion à mener lors des prochaines réunions sur la suite à réserver à la frairie.

Néanmoins, il y a de nombreux points positifs pour le comité des fêtes avec l'organisation en juillet d'une sortie patrimoine qui rassemble de nombreux participants (près de 700 en 2018), le tirage des bois au profit du Téléthon et le traditionnel brin d'aillet du 1^{er} mai qui draine la population de la commune et d'ailleurs pour un moment très convivial.

■ INCIVILITÉ

Encore un dépôt sauvage !

Cherves-Richemont comme bien d'autres, lutte contre les dépôts sauvages d'ordures abandonnées tant par des particuliers que par des entreprises. Chaque semaine les services techniques les ramassent, au pied des containers, mais pas seulement, puis les trient avant de les apporter en déchetterie qui est un service payant pour la commune. Sur la photo, le chemin est encombré sur sa moitié. La benne n'aurait-elle pas pu être vidée en déchetterie à 5 kilomètres et ce gratuitement pour un particulier ?



Photo CL

■ Le onzième festival international de musique de chambre se déroulera sur un mois ■ Et associera compositeurs connus et plus confidentiels, mais à découvrir.

Le festival de musique de chambre opus 11

Pascal HUORD
p.huord@charentelibre.fr

Après la dixième édition, le festival international de musique de chambre de Chalais ne voulait pas s'endormir sur ses lauriers. «L'année dernière, pour notre anniversaire nous avons voulu proposer une sorte de best-off de ce festival. Cette année, on s'ouvre sur d'autres perspectives, parce que le répertoire de la musique de chambre est vaste», sourit Sarah Shaw, l'administratrice de ce festival lancé, imaginé et dirigé par son mari et ses deux enfants, tous les trois concertistes dans les formations européennes ou américaines. Le festival de Chalais, c'est leur coup de cœur de l'année.

«En fait on proposera toujours des œuvres de grands compositeurs, connus du public mais on y associera dans un même programme d'autres musiciens, sans doute moins connus mais très intéressants», explique Sarah Shaw. Ce sera le cas le 25 mai où seront associés Dvorak et Webern et dans une moindre mesure le 12 mai avec une pièce de Mozart suivi de «L'histoire du soldat» de Stravinsky. Avec cette particularité que ce concert aura un récitant en la personne du comédien Florient Azoulay.

Enfin, comme chaque année, le festival s'achèvera par le concert de gala avec des œuvres de Tchaïkovsky, Suppé et de Falla.

Convivialité et proximité avec le public

Depuis sa création, ce festival a su élargir son rayonnement, notamment avec les Amis du festival, une centaine de personnes, toujours prêtes à aider mais aussi à porter la bonne parole du festival. Enfin, Nathalie, la violoniste qui vient d'acquiescer la nationalité française, Jacob le violoncelliste et Julian l'altiste, ont invité de nouveaux musiciens, tous premiers concertistes, dans leurs formations respectives. «Notre projet est de toujours proposer des interprètes de haut niveau que l'on croise tout au long de l'année. Mais l'avantage à Chalais est que nous proposons un grand festival



Jacob, Nathalie et Julian Shaw se retrouvent chaque printemps à Chalais pour un festival devenu une référence. Photo Nikolaj Lund

à la campagne». En clair, pas d'hébergement dans des hôtels anonymes, mais une forte convivialité et une grande proximité avec le public.

L'aspect pédagogique ne sera pas oublié, puisque Julian et Nathalie

Shaw ont encadré une master class au conservatoire d'Angoulême le 7 avril dernier et plusieurs élèves bénéficieront d'une journée d'immersion le 19 mai pendant laquelle ils passeront toute la journée avec les musiciens.

Enfin tous les enfants de Chalais pourront participer à la répétition du concert de gala du samedi 2 juin. Enfin, le festival est gratuit pour les enfants (de même que pour les étudiants et les demandeurs d'emploi).

Mais pas de bons musiciens sans de bons instruments donc sans de bons artisans. Cette année, le festival proposera une exposition d'un savoir-faire très particulier celui des archetiers et des luthiers. Daoudi Hassoun et Valentine Dewit présenteront leur travail à partir du 18 mai, après les concerts. Une autre manière de rendre hommage à la musique et à ceux qui la servent.

Cinq week-ends au menu

Samedi 4 mai. Promenade romantique, à 19h30, à l'Espinoa de Baignes.

Dimanche 5 mai. Concert d'ouverture piano et cordes, à 16h, en l'église de Saint-Martial de Chalais. Au programme, quintette de Schumann et quintette pour piano et quatuor à cordes de Vienne.

Dimanche 12 mai. «Mozart rencontre Stravinsky», à 16h, en l'église Saint-Martial de Chalais. Au programme trio pour clarinette alto et piano de Mozart et «L'histoire du soldat» de Stravinsky.

Samedi 18 mai. Concert «Petites cordes entre amis», à 20h30, au Castel à Châteaubernard. Quatuor pour piano et cordes de Brahms et trio pour violon, violoncelle et piano de Arensky.

Dimanche 19 mai. Même programme

que samedi, à 16h, en l'église Saint-Martial de Chalais.

Samedi 25 mai. Aux Carmes de La Rochefoucauld. Au programme quatuor pour cordes de Webern et quintette à cordes de Dvorak.

Dimanche 26 mai. Même programme que la veille.

Samedi 1^{er} juin. Concert de gala à l'église Saint-Martial de Chalais à partir de 20h30. Au programme des œuvres de Tchaïkovsky, Suppé, de Falla...

Tarifs: concert, 18 €. Concert de gala du 1^{er} juin (+ réception): 24 €.

Réservations:

chalaismusique@gmail.com

Téléphone: 05 45 98 67 83.

ou au Pole touristique

du Sud-Charente à Aubeterre

(05 45 98 57 18)

»

Notre projet est de toujours proposer des interprètes de haut niveau [...] L'avantage à Chalais est que nous proposons un grand festival à la campagne.

Elodie Poux

«C'est honorifiant !»

● L'humoriste est la marraine de La BDComédie ● Le 1^{er} mai, elle ouvre le festival Mai... content ● La salle de Gond-Pontouvre programme douze spectacles et un concert en un mois.

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

Les chroniques sur Paris Première font les beaux jours des réseaux sociaux. Sur Rires & Chansons, son billet d'humour dans la matinale donne la banane à la France qui se réveille. En 7 ans, l'ancienne animatrice pour jeunes enfants est devenue une humoriste incontournable de la scène française. Mercredi 1^{er} mai, elle joue en ouverture du festival *Mai... content*, organisé par La BDComédie (1) dont elle est la marraine.

Le syndrome du Playmobil, son spectacle, est l'histoire d'une animatrice pour jeunes enfants qui pète un câble. Très largement inspiré de sa vie d'avant, ce one-woman-show rencontre un franc succès. «*Mais tout n'est pas vrai, sinon y'a longtemps que je serais en prison !*»

Depuis 7 ans, «Le syndrome du Playmobil» triomphe, comment expliquez-vous cette longévité ?

Elodie Poux. Le spectacle a beaucoup évolué. Tout a changé. J'ai ajouté et enlevé des sketches. Ma manière de jouer n'est plus la même. Chaque soir c'est différent. Je prévois de prendre une pause en 2021 pour écrire un nouveau spectacle. Mais pour l'instant, entre la tournée, les chroniques sur Rires & Chansons et Paris Première, je n'ai pas le cerveau disponible.

Un vrai emploi du temps de ministre, ce n'est pas trop dur à gérer ?

Ma production sait qu'un lundi sur deux je suis sur Paris Première. A moi de gérer pour Rires & Chan-

”

Parfois, ça manque de pouvoir être un enfant parmi les enfants. Sur scène, je joue à l'enfant au milieu d'adultes, ce n'est pas pareil.



Comme la fée des contes pour enfant, Elodie Poux est la marraine qui s'est penchée sur le berceau de la BDComédie et qui de sa baguette magique, lui promet un avenir radieux.

Photo Fred Aubert Boelhi

sons. C'est une vraie organisation. Tu oublies ta vie de famille. Mes nièces commencent à m'appeler Madame [rires].

D'autant que la chronique est un art exigeant.

C'est un acte difficile de jouer le texte sans public. Quand on n'a connu que le one-woman-show, c'est particulier. On n'a pas de retour en direct. Il faut attendre les commentaires le lendemain. Sur Rires & Chansons, je n'ai que deux minutes trente, je dois faire un condensé de blagues. Paris Première, c'est ma récréation. Je peux me faire plaisir sur l'écriture. Je m'appuie sur les news que je reçois sur mon téléphone le matin au réveil. Le problème du chroniqueur, c'est qu'il n'est pas tout seul. On peut avoir la même idée qu'un autre alors qu'on se pensait original.

La concurrence est rude ?

Oui, il y a beaucoup de concurrence. Globalement, entre nous ça se passe bien, les relations sont cordiales. Parfois ce peut être sauvage avec ceux qui vivent mal le succès des autres.

En 7 ans, quel parcours ! Est-ce que vous le réalisez ?

Je me rends compte à quel point mon ascension a été rapide grâce à Facebook qui me renvoie régulièrement des souvenirs d'il y a 4 ou 5 ans. J'ai avancé de manière saine, sans me poser de questions. Et les gens qui m'entourent sont sains. Ils savent me dire quand je fais de la merde.

Devenir marraine d'une salle, c'est une sorte de consécration ?

C'est assez «honorifiant». J'ai franchi une étape de plus. Quand je pense que la marraine du cours de théâtre où j'ai commencé était Anne Roumanoff et que maintenant, moi aussi, je suis marraine. J'avais rencontré Julien [Boissier-Descombes le gérant de La BDComédie, NDLR] au tout début de ma carrière. Quand il a ouvert sa salle, il a dû se souvenir de moi. C'est assez flatteur.

Est-ce, pour vous, une manière de défendre les petites salles ? Elles sont si importantes. Deux théâtres où j'ai débuté ont fermé récemment. C'est triste parce que ces petites structures sont les seu-

les qui font confiance aux artistes débutants. C'est grâce à elles qu'on se crée.

Et rejouer dans une petite salle, ça vous plaît ?

Cette année, j'ai joué dans des sal-

”

Moralité, parents, si vous voulez que vos enfants soient artistes, martyrisez-les, ils deviendront peut-être connus.

les allant de moins de 200 à plus de 1 500 places. A chaque fois, ça fait du bien de revenir devant des petites jauges. Je retrouve les sensations de mes débuts, cette proximité avec le public. Et du coup, les séances de dédiées après le spectacle sont plus conviviales.

Votre vie d'animatrice pour enfant ne vous manque pas trop ?

Parfois, ça manque de pouvoir être un enfant parmi les enfants. Sur scène, je joue à l'enfant au milieu d'adultes, ce n'est pas pareil. J'ai joué au loup tout le week-end avec les enfants de ma famille. Ça fait du bien.

Justement, votre famille, vos nièces, elles le vivent comment votre succès ?

Mes nièces commencent à comprendre qu'il y a un truc bizarre autour de moi. Heureusement, elles ne comprennent pas tout ce que je raconte. Mais je vous assure que je suis loin d'être la plus drôle de mes frères et sœurs. Je suis la deuxième d'une fratrie de cinq. J'ai grandi entre un grand frère hyperactif et un petit frère très beau. Les deux captaient toute l'attention. J'avais un caractère assez sage. Je suis toujours cette personne zen mais j'ai trouvé un endroit où je peux crier et chanter des chansons paillardes et attirer l'attention sur moi. Tous les artistes qui ont du succès ont besoin d'attirer l'attention. Moralité, parents, si vous voulez que vos enfants soient artistes, martyrisez-les, ils deviendront peut-être connus.

(1) BDComédie, 24 des Avenards à Gond-Pontouvre.
Tél. : 07 82 09 55 32.

PROGRAMME

Onze humoristes en un mois

Mercredi 1^{er} mai, à 21h Elodie Poux, «Le syndrome du Playmobil» (complet).
Vendredi 3 et samedi 4 mai, 19h30, Mahé s'installe. A 21h30, Thomas Angelvy, «#VDT».
Judi 9 mai, concert de Valentin Boissier-Descombes, qui sort son premier album (8 €, réduit 5 €).
Vendredi 10 et samedi 11 mai, 19h30 Vanessa Kayo, «Feignasse hyperactive», 21h30, Olivier Lejeune, «Mieux vaut en rire».
Judi 16 mai, 21h, «Le Coach», comédie tout public (19 €, réduit 14 €).
Vendredi 17 et samedi 18 mai,

19h30, François Guédon, «L'affaire Guédon», 21h30, Anaïs Petit, «Addictions».
Judi 23 mai, 21h, «Le Coach», comédie tout public (19 €, réduit 14 €).
Vendredi 24 et samedi 25 mai, 19h30, Kenny, «Je suis une princesse et je vous emmerde», 21h30, Michel Frenna, «Amour, humour et rock & roll».
Vendredi 30 et samedi 31 mai, 19h30, Jean-Lou De Tapia, «Jean-Jacques», 21h30, Tristan Lopin, «Dépendance artistique».

Tarifs (sauf concert et Le Coach) : 22 € (réduit 16 €); pass soirée plus l'assiette repas, 40 €; pass 4 artistes au choix, 72 €; pass 7 artistes au choix, 112 €.

L'exécutif en service après-vente

- Retraites, impôt sur le revenu, etc
- Les ministres commencent à plancher sur les mesures annoncées par Macron
- Sans convaincre les gilets jaunes.

Au lendemain des annonces fiscales et sociales d'Emmanuel Macron, les ténors de la majorité se sont multipliés sur les plateaux télé et radio hier pour assurer le service après-vente de la conférence de presse du chef de l'État. Les ministres devront aussi définir la méthode et le calendrier lors d'un séminaire « inédit » lundi, réunissant le gouvernement ainsi que les présidents des groupes de la majorité et des commissions au Parlement autour du Premier ministre Édouard Philippe. Les annonces d'Emmanuel Macron suffiront-elles à calmer la colère des « gilets jaunes » qui depuis

la mi-novembre manifestent chaque samedi? Des « gilets jaunes » rencontrés à Aubagne, dans les Bouches-du-Rhône, ont en tout cas critiqué « des mesureries à la con », « du pipeau », pendant que Priscilla Ludosky, une des figures du mouvement, tweetait les dates de samedis de manifestation jusqu'à fin mai. Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a préféré déplorer hier que les réactions des « gilets jaunes » aux annonces d'Emmanuel Macron aient été « déjà écrites » avant l'intervention du chef de l'État qui s'est adressé « aux Français, pas aux 30.000 manifestants » rassemblés tous les samedis.

Les ministres sont désormais chargés de mettre en musique les mesures fiscales et sociales annoncées par Emmanuel Macron jeudi soir et censées répondre à la crise des « gilets jaunes ».

Photo AFP



Retraites: «1.000€ minimum dès 2020»

Le président de la République a souhaité jeudi soir que le « minimum contributif » garanti à ceux qui ont suffisamment cotisé ou atteint l'âge du « taux plein » soit porté à 1.000€, contre moins de 700€ actuellement. « Nous allons essayer de le mettre en œuvre dès 2020 en flux, c'est-à-dire pour toutes les personnes qui arriveront à la retraite en 2020 », a déclaré hier la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn (photo AFP) sur RMC et BFMTV. Cela doit créer un différentiel entre les gens qui ont travaillé toute leur vie et ceux qui reçoivent un minimum vieillesse payé par la solidarité, dont le montant doit être porté à 903€ début 2020. Pour financer cette nouvelle promesse, « il faut évidemment qu'on dégage des marges de manœuvre sur les retraites », a ajouté la ministre. Le chef de l'État ayant confirmé le maintien de l'âge légal de départ à 62 ans, « la question est de savoir (si) nous poussons un peu

plus loin le nombre de trimestres cotisés pour avoir droit au « taux plein », et si nous mettons en place un système de surcote ou décote, pour permettre aux gens qui le souhaitent de travailler plus longtemps », a précisé Agnès Buzyn. « Nous allons travailler à différents scénarios, ils ne sont pas actés », a-t-elle assuré. Jeudi, Emmanuel Macron en avait aussi profité pour revenir sur la « sous-indexation » des retraites imposée en 2019 (0,3% d'augmentation contre 1,8% d'inflation) qui a été « mal vécue » et devait « être corrigée », a-t-il reconnu, souhaitant que « les retraites de moins de 2.000€ suivent à nouveau l'évolution des prix début 2020. Allant plus loin que la piste avancée par sa majorité et son gouvernement, le chef de l'État avait aussi émis le souhait qu'il n'y ait plus de sous-indexation de quelque retraite que ce soit à partir de l'année 2021 ».

Sans se risquer à estimer le coût de ces mesures, le chef de l'État a jugé nécessaire de « travailler davantage pour « financer notre système » de protection sociale. Mais sans toucher à l'âge légal de la retraite, ni « revenir sur des jours fériés », ni modifier la « référence légale théorique » des 35 heures de travail hebdomadaire. « Ça peut se faire d'une autre manière, (qui) est d'allonger la durée de cotisation et de laisser le libre choix », a-t-il indiqué jeudi, soulignant que les Français retardent de plus en plus leur départ en retraite (62,7 ans en 2018) « parce qu'ils ne veulent pas la décote qui va avec le système ».



Aider les aidants familiaux dès 2020

Le gouvernement prendra des mesures en faveur des « aidants » qui soutiennent un proche âgé, malade ou handicapé, sous forme d'un congé rémunéré et/ou de « droits contributifs à la retraite », a annoncé hier la ministre des Solidarités, Agnès Buzyn. « Il y aura des mesures qui seront prises en 2019 pour une application dès janvier 2020, c'est un engagement très important sur lequel je prends position aujourd'hui devant vous », a dit la ministre sur RMC et BFMTV. Jeudi, Emmanuel Macron a souligné la nécessité de mieux « reconnaître » le rôle des aidants familiaux. Il faudra notamment « leur bâtir une place pendant la réforme des retraites et leur construire des droits », avait-il dit, évoquant « celles et ceux, souvent les

femmes, qui ont mis entre parenthèses ou sacrifié leur vie professionnelle pour s'occuper d'un enfant en situation de handicap, d'un proche, une personne de la famille devenue dépendante ». « Je suis en train de modéliser ce que pourrait être une rémunération, et/ou des droits contributifs » à la retraite, a déclaré hier la ministre, soulignant que la durée et les conditions de rémunération d'un tel congé devaient encore être définies. Dans l'état actuel de la législation, les aidants ont le droit de prendre un congé pour s'occuper de leur proche, pendant trois mois maximum (sauf éventuelle disposition plus favorable dans la convention collective). Mais ce congé n'est pas rémunéré. En conséquence, « le nombre de personnes qui demandent à en bénéficier est infini », a expliqué Claudie Kulak, fondatrice de la « Compagnie des aidants » (10.000 membres) et présidente du collectif associatif « Je t'aide ».

Le chiffre 120.000

Le ministre des comptes publics a estimé hier sur RTL que l'objectif de 120.000 suppressions de postes de fonctionnaires d'ici à la fin du quinquennat (sur 5,5 millions d'agents dans les trois versants de la fonction publique) est « atteignable », alors qu'Emmanuel Macron s'était dit la veille prêt à « abandonner » cet objectif. « Mais s'il faut pour atteindre cet objectif attendre 2023 ou 2024, c'est au Premier ministre de regarder et de le décider », a ajouté Gérard Darmanin, précisant que « d'important, ce n'est pas la comptabilité, c'est la transformation de l'État ».



Baisse d'impôts: «15 millions de foyers» concernés

Emmanuel Macron a confirmé jeudi soir vouloir baisser « significativement » l'impôt sur le revenu pour répondre au sentiment d'« injustice fiscale ».

■ **Quelle sera l'ampleur de la baisse?** « Si on réussit à baisser d'au moins cinq milliards d'euros l'impôt sur le revenu, ce sera un geste significatif pour l'ensemble de ceux qui y contribuent », a déclaré le chef de l'État lors de sa conférence de presse. Ce chiffre, à rapporter aux 73 milliards d'euros récoltés l'an dernier à travers cet impôt, pourrait toutefois être appelé à évoluer. Ce sera « au gouvernement de définir le quantum » exact de la baisse, dans le cadre du projet de loi de finances voté à l'automne, a précisé Emmanuel Macron.

■ **Qui sera concerné?**

Selon le ministre des Finances, Bruno Le Maire (photo AFP), la baisse de l'impôt sur le revenu devrait bénéficier à

« environ 15 millions de foyers fiscaux ». Cette mesure sera ciblée sur « la classe moyenne », a assuré de son côté Gérard Darmanin, ministre des Comptes publics. Selon plusieurs médias, la baisse d'impôt pourrait être de l'ordre de 300€ annuels pour les foyers concernés. Un chiffre que Bercy a refusé de confirmer. Si la baisse atteint cinq milliards, « on peut considérer que c'est une baisse d'impôt d'à peu près 10% pour chacun des Français qui paye l'impôt sur le revenu, à l'exception des plus riches d'entre eux », a néanmoins avancé Gérard Darmanin.

■ **Quelles seront ses modalités?** Selon Gérard Darmanin, la baisse d'impôt entrera en vigueur en janvier 2020, une fois adopté le projet de loi de finances. Mais il est resté évasif sur les modalités. Durant le « grand débat », plusieurs membres de la majorité s'étaient prononcés pour la création de nouvelles tranches d'imposition, de façon à



rendre l'entrée dans l'impôt sur le revenu plus progressive. Actuellement, cinq tranches existent: 0% (jusqu'à 9.964€ de revenu annuel par part fiscale), 14% (entre 9.965 et 27.519€), 30% (entre 27.520 et 73.779€), 41% (entre 73.780 et 156.244€) et 45% (pour les revenus supérieurs à 153.783€). L'objectif, c'est d'« adoucir l'entrée dans l'impôt sur le revenu », actuellement trop « dissuasive » pour les

personnes qui reprennent un travail, a souligné Bruno Le Maire, disant vouloir cibler les tranches à 14% et 30%.

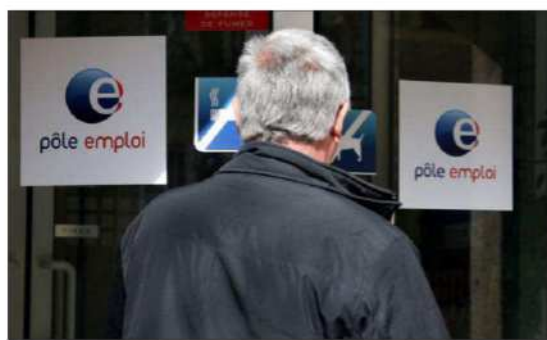
■ **Comment sera financée la mesure?**

Le chef de l'État a évoqué plusieurs pistes, à commencer par la réduction des niches fiscales. « On ne touchera pas à celles des ménages », a-t-il toutefois précisé, en ajoutant vouloir cibler les réductions et crédits d'impôts bénéficiant aux entreprises. Selon des sources au sein de la majorité, la niche fiscale sur le gazole non routier, dont profite le secteur du BTP/construction, devrait être supprimée. D'autres dispositifs pourraient aussi être ciblés. Emmanuel Macron a également évoqué l'allongement de la durée de cotisation pour le départ en retraite, sans toucher pour autant à l'âge légal de 62 ans (lire plus haut), et sans supprimer de jour férié.

Les seniors, éternels parias du marché du travail

L'accès à l'emploi des seniors ne s'est pas amélioré selon Pôle emploi, alors même qu'on débat de l'idée de travailler plus longtemps.

Entre quinquas? Le bonheur, promettent les magazines. Mais sur le marché du travail, c'est parfois la grande désillusion pour les salariés rangés dans la case «seniors» (50 ans et plus). Selon une étude publiée en mars par la Dares, le taux de chômage des 55 ans et plus s'est accru en 2018 (+0,5 pt) à 6,5% et la part des chômeurs de longue durée y est supérieure aux autres tranches d'âge. C'est entre 60 et 64 ans que le bât blesse le plus, période qui coïncide avec l'âge légal de la retraite fixé à 62 ans et l'âge effectif de départ à la retraite des Français qui frôle les 63 ans. Valérie Gruau est aux manettes du site «seniorsavotreservice.com», une plateforme qui propose des offres d'emplois aux seniors et met aussi en relation des jeunes retraités avec des employeurs. Depuis le lancement du site en 2008, elle constate que l'accès à l'emploi pour les seniors ne s'est pas amélioré. Comment éviter que les seniors demeurent les parias du marché du travail? Le Medef, par la voix de son président Geoffroy Roux de Bézieux, a proposé la semaine dernière une nouvelle piste: «instaurer une aide différentielle ou au moins



la tester chez Pôle emploi, pour les demandeurs d'emploi senior s'ils reviennent vers un emploi moins rémunéré», a-t-il ainsi exposé. Marylise Léon, n°2 de la CPDT, balaye cette proposition. «Ce qui est sous-jacent, c'est de dire: passé un certain âge, les seniors sont trop payés, donc il faut que le différentiel puisse être payé par quelqu'un d'autre que l'employeur, ce qui est quand même assez irresponsable!», explique-t-elle. «L'enjeu, c'est que les entreprises soient responsabilisées sur l'emploi des seniors», insiste-t-elle, pointant la

nécessité de travailler sur «la reconnaissance des compétences et des savoir-faire». En plein débat sur l'âge de la retraite, l'idée d'avoir de nouveaux seniors sur le marché du travail pose aussi question. «On peut dire qu'on peut repousser l'âge légal parce qu'on ne peut pas financer les retraites, pourquoi pas, mais cela va générer encore plus de seniors au chômage!», fait observer Valérie Gruau. «Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement, ce serait assez

Le chiffre 916.400

Au 1^{er} trimestre 2019, les «50 ans et plus» étaient 916.400, selon les chiffres publiés hier par Pôle emploi. Globalement, le nombre de chômeurs a légèrement diminué au 1^{er} trimestre, de 25.000 (-0,7%), pour s'établir à 3,649 millions de personnes au total. Une baisse bien moins nette qu'au 4^e trimestre 2018 (-1,1%). L'objectif du gouvernement d'arriver à un taux de chômage de 7% - considéré comme le plein emploi par certains économistes - d'ici la fin du quinquennat paraît encore bien loin.

hypocrisie de décaler l'âge légal», a tranché jeudi soir le président de la République, annonçant en revanche un allongement de la durée de cotisation, qui est aussi synonyme de travailler plus longtemps. Et adapter la durée du travail en fonction de l'âge et donc travailler moins quand on est senior, comme l'avait proposé Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle? Marylise Léon «ne croit pas que ce soit pertinent». «La question des 35h est largement modulable dans beaucoup d'entreprises», souligne-t-elle, estimant que «c'est plus une question de besoin d'activité dans certains secteurs qu'une question d'âge».

nouveaux-nés tués à la naissance et les meurtres d'enfants non repérés, principalement ceux victimes du syndrome du bébé secoué (SBS).

SANTÉ

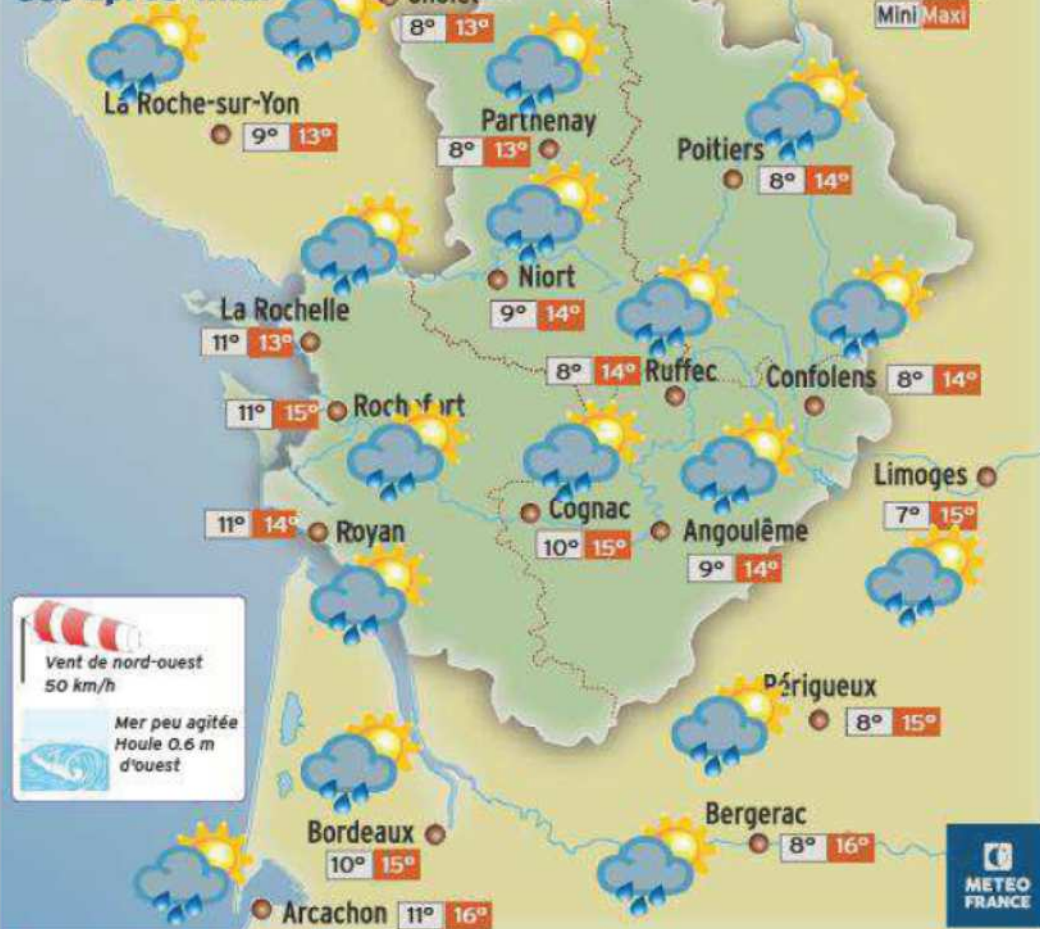
Moustiques tigres: 70% du territoire colonisé ou en passe de l'être

Vecteur notamment du chikungunya, de la dengue et du virus zika, le moustique tigre originaire d'Asie du sud-est est désormais présent dans 51 départements, selon la carte 2019 rendue publique hier par Vigile Moustiques. Soit une augmentation de 42% en deux ans. En incluant, ceux qui sont en passe de l'être, le chiffre atteint 66 départements, soit près de 70% de l'Hexagone. Sont notamment concernés par la vigilance rouge la Charente-Maritime, les Hautes Pyrénées, la Vendée, les Pyrénées Orientales, la Haute-Garonne, le Lot, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, le Gers, la Gironde, les Landes et les Pyrénées Atlantiques.

Photo AFP



Cet après-midi



Temps un peu plus calme.

Le temps est changeant, avec des éclaircies, mais aussi quelques averses, qui se raréfient en fin d'après-midi.

Vent d'Ouest-Nord-Ouest, modéré à assez fort, avec des rafales de 40 à 50 km/h.

Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Jeudi



Vendredi



HIER



Le plan Macron : le grand défi de la réconciliation

POLITIQUE Dès hier, le gouvernement s'est mis au travail pour mettre en œuvre les annonces du chef de l'État. À l'Élysée la boussole et le compas, à Matignon la voile et les rames

Jefferson Desport
j.desport@sudouest.fr

Après les paroles, les actes. Dès hier matin, les membres du gouvernement ont commencé à la traduction concrète des annonces et théorèmes formulés, jeudi soir, par Emmanuel Macron. Et plus encore, à leur financement. En particulier sur ces deux engagements : baisser de 5 milliards d'euros l'impôt sur le revenu et réindustrialiser les retraites (lire par ailleurs), un trait de plume estimé à 1,4 milliard d'euros. Deux mesures qui officiellement, et à ce stade, n'auront pas d'impact sur la trajectoire budgétaire du pays, dont le déficit public devrait atteindre 2 % en 2020.

Afin d'entrer dans le vif du sujet, un séminaire réunira, lundi, les bénéficiaires du gouvernement autour d'Édouard Philippe. Car après avoir tracé les grandes lignes de ce qu'il considère être l'acte II de son quinquennat, le chef de l'État a surtout passé le relais au Premier ministre. Dans un clair partage des tâches. À l'Élysée, la boussole et le compas. À Matignon, la voile et les rames. L'hyperprésident jupitérien aurait-il laissé place au président... normal ?

Une opinion paradoxale

De fait, jeudi soir, le chef de l'État a très souvent renvoyé les journalistes vers le gouvernement, inaugurant cette « nouvelle méthode ». Que ce soit pour la suppression des 120 000 postes de fonctionnaires ou la chasse aux niches fiscales des entreprises, il n'a pas souhaité entrer dans les détails : « Je ne vais pas faire devant vous le travail du gouvernement ». Surtout après lui avoir tra-

cé sa feuille de route au millimètre ; objectifs et calendrier compris...

Mais au-delà, reste surtout à savoir si ces annonces permettront au chef de l'État de retrouver la confiance des Français. Et de se réconcilier avec eux. L'objectif est là. Et sur ce point, rien n'est moins sûr. Selon notre sondage Odoxa, 63 % des Français ne l'ont pas trouvé « convaincant ». Plus ennuyeux, à l'exception des sympathisants LREM, ce jugement est unanime : quelles que soient les catégories de populations interrogées. En effet, les sympathisants de gauche (64 % des Socialistes et 82 % des Insoumis) ont été aussi peu convaincus que ceux de droite (73 % des LR et 88 % des RN). Et pourtant, la plupart de ses propositions ont été bien accueillies. Le

63 % des Français n'ont pas trouvé le président convaincant. Pourtant, la plupart de ses propositions ont été bien accueillies

passage des classes à 24 élèves et l'initiative en faveur des mères célibataires sont soutenus à 71 %. Tandis que le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans est approuvé à 75 % et la mise en place d'un système de bonus pour ceux qui cotisent plus longtemps validée à 72 %. Cherchez l'erreur...

Les gilets jaunes se préparent

Toutefois, le chef de l'État se devait aussi d'envoyer des gages à sa majorité où une aile gauche a commencé à s'affirmer. Si certains regrettent l'absence d'une mesure symbolique comme « la hausse de

UNE BONNE AUDIENCE

La conférence de presse du président a été suivie, jeudi soir, par près de 7 millions de téléspectateurs sur TF1 et France 2, selon les données de Médiamétrie diffusées hier. Pour TF1, cela représente 20,4 % de part d'audience et 20,8 % pour France 2. En décembre, l'allocution du président avait été suivie par plus de 23 millions de téléspectateurs toutes chaînes confondues, un record pour une déclaration officielle, mais elle avait été retransmise par davantage de chaînes et à une heure de plus grande écoute.

la TVA sur les produits de luxe », dans l'ensemble, son message est passé. « En interne, ceux de droite ont le sentiment d'avoir été entendus avec les baisses d'impôt et ceux de gauche aussi avec les classes à 24 élèves et les retraites », observait, hier, Sacha Houlié, le député LREM de la Vienne.

En revanche, le président - et ce n'est pas une surprise - n'a pas convaincu les gilets jaunes. Lesquels se préparent déjà à un nouveau samedi de manifestation. En particulier à Paris, Strasbourg et Toulouse. Alors que l'acte XXIII, il y a une semaine, avait été marqué par les « Suicidez-vous » lancés aux policiers, Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur, a dénoncé, dès hier, un « rituel de la violence » : « Ils n'ont pour seul désir que de faire tomber nos institutions. »

Il n'est donc pas exclu que l'acte II du quinquennat ne débute comme s'est achevé l'acte I : dans la violence.



Le gouvernement veut des classes « à taille humaine dans toutes les écoles de maternelle au CE1 ». PHOTO ARCHIVES LAURENT THEILLET / « SUD OUEST »

Classes de 24 élèves :

ÉDUCATION Les syndicats sont perplexes sur la mise en œuvre de cette mesure qui réclame un investissement important

« J'ai demandé au gouvernement de pouvoir, dans toutes les écoles de la République, avoir, de la grande section de maternelle au CE1, des classes à taille humaine, qui ne dépassent jamais 24 élèves. C'est le moment où on apprend à lire, à écrire, à compter, à bien se comporter », a annoncé Emmanuel Macron, jeudi, en début de soirée, lors de sa conférence de presse. Peu avant minuit, le cabinet du ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, envoyait à toutes les rédactions un communiqué fixant noir sur blanc cette promesse : « Des classes à 24 élèves pour toutes les grandes sections de maternelle, les CP et les CE1 » (en dehors des zones d'éducation prioritaire, où les classes de CP et CE1 sont déjà

à 12 ou 15 élèves). Ce message pose un engagement dans le temps : un déploiement « à partir de la rentrée 2020 jusqu'à la rentrée 2022 ».

Baisse démographique

Selon les données du ministère, 52 300 classes de grande section, CP et CE1, soit 38 % de ces classes, comptent actuellement plus de 24 élèves. C'est dire l'ampleur du défi : il va falloir recruter plusieurs milliers d'enseignants, et aménager, avec les communes, des locaux pour héberger les classes supplémentaires créées.

« À moyens constants, cet objectif paraît intenable. Le risque, c'est que l'administration fasse un appel massif aux contractuels, ce qui pré-

La fonction publique épargnée ?

Où comment faire la promesse de ne pas forcément tenir les siennes... S'il n'a fait que répondre, jeudi, à la question d'un journaliste, Emmanuel Macron a donc remis en cause l'un de ses principaux engagements de campagne, à savoir la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici 2022 (dont 50 000 dans la fonction publique d'État). « Si ce n'est pas tenable », a-t-il prédisé, expliquant qu'il demande au gouvernement de lui « donner son analyse » avant l'été. « Quand on doit investir dans la sécurité, l'éducation et la justice, je ne vais pas donner des injonctions contradictoires [...] Je suis prêt à lever cet objectif, mais pas celui de la tenue des dépenses publiques. »

Quadrature d'un cercle budgétaire d'autant plus contraignant que le chef de l'État a également promis de redéployer un certain nombre de services publics sur le terrain provincial, en supprimant, certes, quelques postes au sein de l'administration centrale. Responsables du service après-vente, les ministres Darmanin et Le Maire ont tenté d'apporter, hier,

quelques précisions, notamment en insistant sur le fait que l'objectif de 70 000 suppressions de postes était bel et bien maintenu dans la fonction publique territoriale. « On y arrivera », s'est ainsi juré le ministre de l'Action et des Comptes publics. Du côté de la fonction publique d'État, Gérard Darmanin confirme en revanche une baisse moins importante - de l'ordre de 20 000 à 30 000 postes - que celle autrefois annoncée. « Il ne faut pas se dire que c'est un chiffre comptable, la question est de transformer l'État et, quand on l'aura fait, nous aurons moins d'agents », a-t-il affirmé, évoquant au passage l'hypothèse d'un horizon calendaire repoussé à 2024... Soit deux années après la prochaine présidentielle.

Au-delà de cet atterrissage comptable, force est de constater que le sement des « 120 000 » semblait déjà mal embarqué : ainsi, au cours de l'année 2018, seuls 1 600 postes de fonctionnaires auraient effectivement été supprimés, pour 4 500 autres prévus cette année.

Sylvain Cottin

comment ?

cariserait encore plus le métier, ou que, du fait du déploiement des enseignants en CP et CE1, les classes de CE2, CM1 et CM2 soient surchargées », s'inquiète Marc Vieceli, co-secrétaire du SNUipp-FSU en Gironde. Même « doute sur la faisabilité » pour Jean-François Bourdoncle, secrétaire académique du Sgen-CFDT.

Le gouvernement sera servi par la démographie : les prévisions du ministère prévoient une baisse sensible, jusqu'en 2022, du nombre d'élèves du premier degré (de 6,7 millions en 2018 à 6,4 en 2022). Et, comme le souligne l'ancien recteur Bernard Toulemonde, « Le coût de cette mesure est réel mais elle est très consensuelle, et son gain politique pour Macron sera important. On voit bien, déjà, que le gouvernement communique beaucoup sur le dédoublement des classes en CP et CE1 ».

Julien Rousset

Baisse d'impôts, mode d'emploi

Emmanuel Macron n'a pas reculé. Malgré les slogans et les banderoles des gilets jaunes et la quasi-unanimité spontanée des Français dès qu'on évoque le sujet, le président de la République n'est pas revenu sur la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et son remplacement par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Tout juste a-t-il rappelé que cette mesure de début de quinquennat serait « évaluée » en 2020 et éventuellement remise en question dès lors (lire en page 5).

La surprise fiscale d'hier soir est venue de l'annonce, chiffrée à 5 milliards au total, d'une réduction de l'impôt sur le revenu (77 milliards d'euros collectés l'an dernier).

Les détails de cette annonce, seul vrai effet « waouh » de son allocution d'hier, sont distillés depuis par le gouvernement. Gérard Darmanin assure que 15 millions de foyers (sur 16,5 millions qui paient l'impôt sur le revenu) verront, dès 2020, leur contribution reculer. Une baisse de « 10 % en moyenne pour les contribuables concernés », précisait, hier, le ministre des Comptes publics. En réalité, si le scénario qui tient la corde se confirme – à savoir un fractionnement en deux tranches imposées, respectivement à 5 et 10 %, de l'actuelle tranche d'imposition 9 964 - 27 519 euros qui est imposée à 14 % – mécaniquement, l'ensemble des contribuables en profitera.

Reste à savoir comment l'allègement de l'impôt, qui profitera à tous mais tout particulièrement aux imposables les plus modestes (la baisse annuelle est évaluée, pour ces deux nouvelles tranches, aux alentours de 300 euros par an en moyenne), sera financé.

Le chef de l'État a évoqué jeudi soir trois pistes : la baisse des dépenses publiques, la suppression de niches fiscales, « uniquement pour les entreprises », s'est-il empressé de préciser, et aussi, une explication plus obscure, le fait que « les Français travaillent un peu plus ». La principale piste de financement pourrait passer par la lutte contre l'évasion fiscale. Un combat très populaire, qui verra la Cour des comptes monter au front. « Je vais demander à La Cour des comptes d'évaluer les sommes qui échappent à l'impôt », précisait Emmanuel Macron. On estime cette évasion entre 20 et 100 milliards d'euros par an.

P. R.



5 milliards d'euros en moins d'impôt sur le revenu sont annoncés. ILLUSTRATION L.T./« 50 »

Pension alimentaire : c'est déjà en marche

RECOUVREMENT

Depuis 2017, une agence dédiée traque les mauvais payeurs. Avec succès

Emmanuel Macron l'a dit, il veut « un système où on donnera la prérogative de puissance publique à la Caisse d'allocations familiales pour qu'elle puisse prélever directement les pensions alimentaires dues quand elles ne sont pas versées ». C'est déjà le cas.

Portée sur les fonds baptismaux sous le quinquennat de François Hollande, l'Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (Aripa) a démarré ses missions le 1^{er} janvier 2017. Elle s'appuie sur le réseau des CAF et de la MSA (Mutualité sociale agricole). Elle emploie 350 collaborateurs dont beaucoup travaillent au plus près du terrain, sur une plate-forme téléphonique nationale, à Toulouse, et dans 22 Caisses d'allocations familiales réparties sur le territoire.

À la CAF de Bordeaux-Gironde, une équipe de 16 personnes s'occupe du recouvrement des pensions impayées sur les cinq départements de l'ex-Aquitaine. « Il suffit d'un mois d'impayé pour nous saisir. Nous pouvons procéder au recouvrement sur un compte en banque, auprès de l'employeur, comme de Pôle emploi. Nous avons les moyens de définir, avec précision, la solvabilité de celui qui se soustrait à son obligation », y explique-t-on.

Si le juge aux affaires familiales n'a pas encore statué sur la pension, un



PHOTOILLUSTRATION THIERRY DAVID/« 50 »

parent peut aussi demander à la CAF le bénéfice de l'allocation de soutien familial (ASF) – soit 115 euros par mois – qui fonctionne comme une avance sur la pension alimentaire à venir. Il y a, en France, 24 000 procédures de recouvrement en cours et 750 000 bénéficiaires de l'ASF, dont près de 32 000 en ex-Aquitaine.

Un dispositif méconnu

Ces dispositions ont fait bondir le taux de recouvrement des pensions alimentaires de 44 % en 2016, à 63 % en 2019. « Mais le dispositif reste méconnu. Le taux de non-recours est estimé entre 25 % et 30 %. Nous n'agissons que si nous sommes saisis », regrette-t-on à la CAF de la Gironde. C'est sans doute sur ce point et sur la simplification administrative des procédures que des correctifs pourraient être apportés.

Jean-Denis Renard

Réindexation : il va falloir patienter

RETRAITES Leur réalignement sur l'inflation est prévu pour 2020. Pour le chef de l'État, il y avait urgence à recoller les morceaux avec les seniors

C'est un fait : avec les retraités, Emmanuel Macron a joué avec le feu. Et il a fini par se brûler. Au point donc d'annoncer, jeudi soir, la réindexation des retraites de moins de 2 000 euros dès 2020, et de toutes les retraites en 2021. Il aura donc fallu huit mois au chef de l'État pour rétropédaler.

Pour mémoire, ce chapitre de la désindexation s'ouvre fin août 2018. Au sortir de l'été, Édouard Philippe, prenant acte du ralentissement de l'économie, annonce que les retraites ne seront que faiblement revalorisées. En l'occurrence de 0,3 %. Soit moins que l'inflation mesurée alors à 1,6 %. Or, à ce moment-là, le dossier des retraites est déjà brûlant. Depuis janvier 2018, en effet, près de 60 % des retraités ont vu leur CSG augmenter. Et ce pour fi-

nancer la suppression des cotisations sociales pour les actifs.

« Aux calendes grecques »

Dès lors, avec les annonces de jeudi soir, le président peut-il se réconcilier avec les retraités ? Rappelons que le 1^{er} décembre, sous la pression des gilets jaunes, il avait aussi annoncé la fin de la hausse de la CSG, dès 2019, pour les retraités touchant moins de 2 000 euros par mois. Un premier geste donc. En revanche, il faudra qu'ils attendent 2020 pour voir leurs pensions réindexées. Et pour les autres encore, un an de plus. Ce qui a provoqué l'incompréhension de ce député LREM : « Nous allons voter une loi d'urgence pour Notre-Dame, alors que nous avons déjà tous les outils juridiques nécessaires, et nous ren-

voyons la réindexation des retraites aux calendes grecques... »

Si les retraités devront donc patienter, Emmanuel Macron a, en revanche, marqué un point en annonçant une retraite minimale à 1 000 euros pour une carrière complète. « C'est un vrai changement », a salué Laurent Berger, le patron de la CFDT. Tout comme il s'est félicité que l'âge légal de départ à la retraite soit maintenu à 62 ans. En revanche, le débat est loin d'être clos sur la nécessité de travailler plus longtemps pour bénéficier d'une retraite à taux plein. « Nous serons en désaccord », a prévenu Laurent Berger : « La moitié des gens qui arrivent à la retraite à 62 ans sont au chômage ou en invalidité. »

J. D.



Emmanuel Macron annonce une retraite minimale à 1 000 euros. ARCHIVES L.T. / « 50 »

La fin de l'ISF met à mal la... solidarité

Emmanuel Macron s'est engagé à évaluer la transformation de l'ISF en IFI. Mais déjà cette mesure a vu les dons aux fondations s'effondrer. Le financement participatif est aussi touché

3 QUESTIONS À...

Philippe Gaborieau

Fondateur de Happy Capital, plateforme de financement en actions



Le 30 mars dernier, lors du 20^e samedi consécutif de manifestation des gilets jaunes, la revendication de plus de justice fiscale, sociale et économique était déjà sur toutes les banderoles. PHOTO STEPHANE DESAULNIER/AP

Jefferson Desport
j.desport@sudouest.fr

Les gilets jaunes verront-ils le retour de l'ISF ? Ou plus exactement son successeur, l'IFI (impôt sur la fortune immobilière), être revu et corrigé ? Rappelons qu'avant de devenir leur totem, l'impôt de solidarité sur la fortune a été remplacé - début 2018 - par l'impôt sur la fortune immobilière. Lequel ne concerne désormais que les foyers dont le patrimoine dépasse 1,3 million d'euros. Or, en sortant de l'impôt les actions, les obligations et les assurances-vie, lesquelles ne sont aujourd'hui plus taxées, Emmanuel Macron s'est offert là, en honorant cette promesse de campagne, l'un des marqueurs les plus polémiques de son début de quinquennat. En effet, alors que cette mesure a été prise pour inciter les plus fortunés à investir dans les entreprises, et donc à favoriser les créations d'emplois, comme l'affirme le chef de l'État, celle-ci a surtout été perçue comme un cadeau aux plus riches.

Toutefois, s'il a toujours refusé tout retour en arrière sur ce sujet, jeudi soir, lors de la présentation de

ses réponses au Grand Débat, il a annoncé « une évaluation » de l'IFI et de possibles corrections. Difficile de ne pas le noter quand dans sa lettre aux Français du 13 janvier, il affirmait : « Nous ne reviendrons pas sur les mesures que nous avons prises ». Le 15 janvier, devant 600 maires de Normandie réunis dans la désormais célèbre commune de Grand-Bourgtheroulde, il enfonçait

« Ce n'est pas parce qu'on remettra l'ISF que la situation d'un seul gilet jaune s'améliorera »

même le clou : « Il ne faut pas raconter des craques : ce n'est pas parce qu'on remettra l'ISF comme il était il y a un an et demi que la situation d'un seul gilet jaune s'améliorera. Ça, c'est de la pipe ! »

Une baisse des contribuables

En attendant les résultats de cette évaluation, cette transformation de l'ISF a été durement ressentie dans la sphère de la solidarité. Depuis 2007, les contribuables de l'ISF pou-

vaient diminuer leur imposition via des dons à des fondations d'utilité publiques. Le principe était le suivant : 75 % du montant du don était déductible dans la limite de 50 000 euros.

Or, si ce dispositif a été maintenu pour l'IFI, son arrivée dans le paysage fiscal n'a pas été sans conséquence. Comme l'a révélé une étude de France Générosités auprès de 31 grandes fondations, la fin de l'ISF a entraîné une baisse de 54 % des dons. Principale raison à cette chute libre : la très nette diminution des contribuables soumis à l'IFI.

Alors qu'en 2007, avant la réforme donc, on recensait 350 000 personnes payant l'ISF, en 2018, les assujettis à l'IFI n'étaient plus que 150 000. Avec moitié moins de contribuables imposés, la mécanique des dons s'est grippée. Alors qu'en 2007, les contributeurs à l'ISF avaient versé 273 millions d'euros aux fondations et aux associations, France Générosités s'attend à une perte de 120 à 150 millions d'euros. Sachant que les finances publiques seront, elles aussi, impactées. En 2017, l'ISF avait rapporté 5 milliards d'euros à l'État, tandis que l'IFI ne devrait générer que 1,2 milliard d'euros de recette, selon les estimations de Bercy. Au-delà, le passage de l'ISF à l'IFI a aussi généré des doutes chez les donateurs, comme l'explique Nolwenn Poupon, responsable des études de France Générosités : « L'IFI est un impôt complexe. Tout le monde ne l'a pas appréhendé. Ce qui est source d'attentisme. Voilà pourquoi nous demandons une stabilité fiscale et plus de lisibilité. »

« Les résultats sont là »

L'autre grande interrogation concerne les entreprises elles-mêmes. En effet, alors que l'ISF permettait aux contribuables de défiscaliser aussi en investissant dans les entreprises, cette fenêtre s'est refermée à double tour avec l'IFI. Celles-ci y ont-elles perdu ? Le 18 avril, le sixième baromètre du don ISF-IFI, publié par Ipsos pour les Apprentis d'Auteuil, a apporté un premier élément de réponse. Révélant qu'en 2018, seuls 29 % des bénéficiaires de la suppression de l'ISF ont orienté l'argent économisé vers les entreprises. Selon cette enquête, ces contribuables ont préféré consacrer ce surplus d'argent disponible à des dépenses de consommation ou à de l'épargne classique. Pas sûr cependant que cette étude n'incite

1 Le financement participatif a-t-il été touché par la fin de l'ISF ?
Pour les plateformes de crowdfunding en actions, c'est une catastrophe. L'ISF permettait aux contribuables d'investir en actions dans une entreprise. En échange, ils bénéficiaient d'une réduction fiscale de 50 % de leur investissement. Or, avec l'IFI, ce n'est plus possible. Résultat, le chiffre d'affaires de ce crowdfunding a baissé de 20 %. Et certaines plateformes ont fermé.

2 Vous militez pour le retour de l'ISF ?

Il n'y a pas besoin de remettre l'ISF. Dans le modèle anglais il n'y en a pas, mais le contribuable peut défiscaliser jusqu'à 1 million d'euros s'il investit dans une start-up. Résultat, quand en France on lève 300 millions d'euros en crowdfunding, on en lève 4 milliards en Angleterre.

3 L'adéficatation est donc essentielle pour investir ?

Oui. Quand vous investissez dans une start-up vous prenez un gros risque. La moindre des choses est d'avoir une compensation. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises raisons d'investir. L'essentiel est d'investir. PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

l'exécutif à revoir ses plans. Alors que le Sénat a lancé, lui aussi, une mission d'évaluation de l'IFI, Bercy, de son côté, renvoie au récent rapport de l'OCDE sur l'économie française remis le 9 avril à Bruno Le Maire.

Seuls 29 % des bénéficiaires de la fin de l'ISF ont orienté l'argent économisé vers l'entreprise

Ce rapport a salué notamment « la progression de l'emploi, la hausse des salaires réels et les baisses d'impôts » en France. Un satisfecit que n'a pas laissé passer le ministre de l'Économie : « Notre politique économique, c'est un demi-million d'emplois créés en France depuis 2017, c'est 1,4 point de croissance et le rétablissement des finances publiques. Pour la troisième année consécutive, nous serons sous la barre des 3 % de déficit. »

Jeudi soir, Emmanuel Macron a été catégorique : « Les résultats sont là ». Sous cet angle, un retour de l'ISF semble donc très hypothétique.

Timide éclaircie sur le front du chômage

EMPLOI Le nombre de chômeurs a baissé de 0,7 % au premier trimestre, loin de l'objectif affiché du gouvernement

Légère amélioration sur le front du chômage : l'année 2019 commence avec une baisse de 0,7 % du nombre de chômeurs au premier trimestre, un recul moindre que celui de la fin de l'année 2018 et les inscrits, avec ou sans activité, demeurent aussi nombreux. Sur la France entière, le nombre de chômeurs a légèrement diminué au 1^{er} trimestre, de 25 000 pour s'établir à 3,649 millions de personnes au total, selon les chiffres publiés hier par Pôle emploi. Cette baisse est bien moins nette qu'au 4^e trimestre 2018 (-1,1 %). L'objectif du gouvernement d'arriver à un taux de chômage de 7 % – considéré comme le plein emploi par certains économistes – d'ici la fin du quinquennat paraît encore bien loin.

Sur les trois premiers mois de l'année, le nombre de personnes inscrites, avec ou sans activité (catégories A, B et C) est resté stable à 5,915 millions de personnes, alors qu'il avait reculé au dernier trimestre de l'année 2018. Le chômage de longue durée ne reflue pas : les demandeurs d'emplois ayant exercé une activité (A, B et C) inscrits depuis plus d'un an sont en hausse



L'objectif du gouvernement est d'arriver à un taux de chômage de 7 %. ILLUSTRATION ÉMILIE DROUINALD/« SUD OUEST »

de 0,3 %, ce qui représente 2,657 millions de personnes au total.

Enrayer les contrats courts

Côté réforme de l'assurance chômage, sur laquelle l'État a repris la main après l'échec des négociations entre partenaires sociaux, elle est toujours en gestation et le président de la République n'a apporté aucune précision sur son conte-

nu au cours de sa conférence de presse jeudi. L'exécutif a prévu un décret, révisant les règles d'assurance chômage, pour cet été.

L'un des objectifs de cette réforme – outre plus de 3 milliards d'euros d'économies à trouver sur trois ans – est un retour à l'emploi durable avec l'idée d'enrayer l'explosion des contrats courts. Les annonces pourraient intervenir après les élections européennes fin mai.

« La poubelle de la Gironde »

DÉCHETS Plusieurs maires de communes lot-et-garonnaises limitrophes avec la Gironde notent l'augmentation de dépôts sauvages, qu'ils attribuent entre autres à la redevance incitative

Élodie Viguier
eviguier@sudouest.fr

« UN PEU CURIEUX »

Des tables et des chaises dans la rivière. Des animaux morts déposés dans des sacs. Des plastiques et des matelas posés en bord de Garonne. Des kilos de pommes de terre lâchés au milieu d'un chemin, mais aussi des sachets remplis de déchets ménagers et autres emballages. La coupe est pleine pour Michel Guignan. Sa commune, Jusx, est régulièrement victime de dépôts sauvages. « Il y en a marre ! », lâche-t-il, las.

Si ces incivilités ont toujours existé – ce n'est pas nouveau – le premier édile, tout comme les élus de la commune voisine de Sainte-Bazille, note une augmentation de ces déjections dans la nature depuis que les Girondins ont mis en place une redevance incitative (l'usager paye en fonction du poids et/ou du volume des poubelles et/ou du nombre de collectes).

« Pas un bon système »

« Dans les communes girondines limitrophes, plus vous dépassez le poids autorisé, plus vous payez », précise l'élu bazeillais en charge de la propreté. « Certains, pour faire des économies, choisissent alors de traverser la frontière et de jeter ce surplus en Lot-et-Garonne. » Il faut dire qu'à Sainte-Bazille et Jusx, les recoins ne manquent pas pour se délester de ses ordures en toute discrétion. « Notre commune est un cul-de-sac. Et avec seulement 118 habitants, il est aisé de se cacher, personne ne peut vous voir. Jusx n'est pas une poubelle à ciel ouvert. Ce n'est pas la poubelle de la Gironde », s'insurge Michel Guignan. « J'ai souvent dit que la pesée n'était pas un bon système »,

« Aucun de mes collègues ne s'est plaint, s'étonne Sylvain Marty, président de l'Union des syndicats de traitement des ordures ménagères (Ustom) et adjoint au maire de Lamothe-Montravel en Dordogne. Je n'ai jamais entendu parler de problèmes particuliers avec les communes du Lot-et-Garonne. Peut-être qu'il y en a eu au démarrage de la redevance incitative. Mais aujourd'hui, c'est un peu curieux. » En zone rurale, l'Ustom organise 26 tournées par an, soit une levée tous les quinze jours. Le forfait est fixé pour 18 levées et variable pour huit levées en fonction du volume de déchets. « On est entre 2,50 € et 3 euros pour une personne par levée, en plus du forfait fixe et autour de 5 ou 6 euros pour une famille. Je ne crois pas que les gens jettent d'avantage leurs déchets en pleine nature à cause de la redevance incitative. En revanche, il y a toujours eu de dépôts sauvages et cela ne vient pas forcément de la commune d'à côté », souligne le président de l'Ustom. JÉRÔME JAMET

ajoute Gilles Lagaüzère, le maire de Sainte-Bazille.

Autre particularité observée, cette fois-ci, dans les agglomérations de Marmande et Tonneins : le nombre de containers dérobés. « Nous avons recensé une centaine de vols depuis le début de l'année 2019. C'est énorme. Il n'est pas exclu qu'ils émanent de la Gironde, où les citoyens sont soumis à des modes de collecte via des containers à puce (cela permet d'identifier l'utilisateur). En dérobant ces containers sans puce, ils ne dépassent ainsi pas le seuil de collecte ou le poids autorisés annuellement »,



Avec la redevance incitative, certains indécents sont tentés d'aller déposer leurs ordures ailleurs que dans leur bac de collecte. ILLUSTRATION ANNE LACAUD

note le commandant de gendarmerie de Marmande, Emmanuel Locatelli.

Vieux réflexes

À une vingtaine de kilomètres de là, en Pays Duraquois, les Girondins toquent aussi à la porte... « Certains viennent avec leur petite remorque pour ne pas alimenter davantage leurs dépôts, et éviter de payer un surplus », souligne Bernadette Dreux, maire de Duras. Ajouté aux dépôts sauvages – qui, dans ce cas, sont imputables tant aux Lot-et-Garonnais qu'aux Girondins – tout cela n'est pas ano-

din pour le portefeuille de la collectivité.

« Ces incivilités nous coûtent 40 000 euros par an. Ce n'est pas rien. Et cela finira par avoir des répercussions sur le contribuable. Déjà, la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) devrait être multipliée par quatre voire cinq, dans les années qui arrivent. Avec ces dépôts sauvages, qu'il faut nettoyer, absorber, nous allons être contraints de faire appel aux contribuables. Plus les gens seront disciplinés, plus il faudra payer. »

Selon l'adjudant-chef Frédéric Gense de la brigade de gendarme-

rie de Sainte-Bazille, les motivations diffèrent. « Indiscipline, je-m'en-foutisme, ignorance... Les causes sont variables. La vieille génération, par exemple, pêche souvent par ignorance en adoptant de vieux réflexes, comme celui de brûler ses déchets. » Déposer ses ordures dans la nature est, en tout cas, passible d'une amende allant de 450 à 3 000 euros. Lorsque les faits relèvent de la responsabilité délictuelle (déposer ses ordures dans un cours d'eau est un délit, par exemple), un individu peut encourir la confiscation de son véhicule, voire une peine d'emprisonnement.

Plaidoyer pour le ferroutage

Bernard Arnault, le Pdg du groupe LVMH, veut faire d'Hennessy « la plus grande marque de spiritueux au monde ». Bernard Peillon, le président de la maison de négoce, ajoute : « La plus grande, la plus belle mais aussi la plus responsable ! » Il y aurait urgence. « Nous n'avons plus le luxe du temps », a assuré mercredi le numéro 1 du cognac. Hennessy demande à ses 1 600 viticulteurs de bannir tous les herbicides chimiques avant 2028. La maison entend aussi réduire son empreinte carbone et dit réfléchir à une alternative à la consommation de gaz lors de la distillation. Enfin, Bernard Peillon s'est livré à un vibrant plaidoyer pour le ferroutage et la réouverture de la navette ferroviaire entre Cognac et Bordeaux, interrompue par la société Naviland Cargo fin 2018. « Comment vous dire ? Je suis étonné. Pourquoi n'arrivons-nous pas à remettre ces milliers de camions sur des trains ? Nous sommes seuls », a-t-il témoigné. Il n'a pas tort. Hennessy mène ici un combat bien solitaire.

Murmures dans la salle

Mercredi, les annonces d'Hennessy pour des pratiques viticoles plus respectueuses de l'homme et de la nature (lire ci-dessus) ont fait grand bruit. Pourtant, quand le président Peillon expliquait combien le monde du luxe, en général, et celui du cognac, en particulier, devaient être exemplaires, les viticulteurs présents à l'Espace 3 000 ne bronchaient pas. Silence dans la salle. En revanche, lorsque Florent Morillon, directeur de la filière amont, a détaillé le calendrier des mesures, un murmure est monté. « Preuve que le message est passé » a dit Bernard Peillon en aparté.

Nifenecker anti Le Pen

Lors de l'assemblée de l'Agglo de Grand-Cognac, jeudi, Philippe Nifenecker, maire de Boutiers-Saint-Trojan s'est dit étonné et choqué de la visite de Marine Le Pen et Jordan Barella en terre cognaçaise (le 12 avril). « Je passe sur ses idées racistes et antisémites pour rappeler qu'elle défend un protectionnisme économique. Ce qui, ici où le cognac dépend à 97 % de l'export reviendrait à se tirer une balle dans le pied. »

On n'est jamais si bien servi...

Romuald Carry, adjoint cognaçais et élu délégué aux sports à l'Agglo, s'est livré jeudi à une séance d'autosatisfaction. Alors qu'étaient présentés les bons résultats du centre aquatique X'Eau, il a rappelé que le projet avait été défendu, contre vents et marées, par des élus de Grand-Cognac (dont il en était depuis 2012). Un discours qu'il sert régulièrement. Dans un autre sport, on dirait qu'il est temps qu'il change de braquet.

Jeudi, la grêle a frappé des vergers et des vignes

SUD-CHARENTE ET HAUTE-SAINTONGE La grêle et les ondées orageuses n'ont pas fait autant de dégâts qu'en mai et en juillet 2018. Environ 2 000 ha de vignes ont été touchés

Olivier Sarazin

o.sarazin@sudouest.fr

Les agriculteurs charentais redoutaient le gel des petits matins d'avril. Ils ont essuyé la grêle. Jeudi, en milieu de journée, une ondée orageuse née dans le Nord-Gironde a frappé une partie de la Haute-Saintonge et le Sud-Charente, dans les secteurs de Montendre (17) et de Baignes (16). La perturbation a ensuite emprunté un couloir Nord-Nord-Est, en direction de l'Angoumois, où elle a un peu perdu en intensité.

Des champs, des vergers et des vignes ont été touchés. Mais les dégâts ne sont pas aussi importants que le 26 mai 2018 dans le vignoble du cognac (où 10 000 hectares furent balayés, dont 3 500 presque déchiquetés) et le 4 juillet à Saint-Sornin (16) et aux alentours (où 2 à 3 000 personnes furent sinistrées).

Quelles conséquences ?

Selon un communiqué du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) publié vendredi après-midi, la grêle a frappé ce jeudi « environ 2 000 hectares sur un axe Montendre-Angoulême, dont quelques centaines d'hectares fortement touchés ». Le BNIC précise que des dégâts moindres et plus localisés ont été observés près de Burie (17) et de Chérac (16). Il dit encore ne pas savoir si ces dégâts seront préjudiciables à la qualité et la quantité de la récolte.

C'est donc à Montendre que la bourrasque est montée et que les premiers grêlons sont tombés. Jean-Christophe Baraud, viticulteur dans le bourg de Vallet, exploite 25 hectares d'ugni blanc, de colombard, de chardonnay et de merlot. « Une quinzaine ont souffert, notamment sur les coteaux. Six ou sept sont "déglingués". Les cépages rouges étaient bien avancés, avec bourgeons et contre-bourgeons. Il y avait une bonne vingtaine de centimètres de vert. Il n'y a quasiment plus rien. Ce vendredi matin, j'ai appliqué du cuivre et du folpel, pour que la vigne cicatrise », constate-t-il dépité.

Jean-Christophe Baraud se con-



J.-Ch. Baraud à Montendre (17) : « Ici, il y avait une vingtaine de centimètres de vert ! ». PHOTO Q.S.

sole comme il peut : « Je suis assuré. Un moindre mal. »

Au Tâtre (16), un verger de 15 hectares de la société Tastet a également souffert. Les équipes n'ont pas eu le temps de déployer les filets sur tous les cerisiers mais surtout les pommiers. « Les fruits sont encore petits. Nous devons écarter ceux qui sont abîmés lors de l'éclaircissage manuel. L'opération sera délicate », témoigne Isabelle Sauvaitre.

« J'attends des explications »

Dans le vignoble, souvent malmené par les aléas climatiques, on s'interroge. Météo France avait annoncé des orages. Pourquoi les diffuseurs d'iode d'argent des adhérents de l'Association nationale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques (Anelfa) n'ont-ils pas été allumés ? « Je n'accuse personne mais j'attends des explications », dit Christophe Véral, le président de l'Union des viticulteurs pour l'AOC cognac (UGVC).

Lirepar ailleurs en page 21.



Source : cartographie sommaire réalisée avec les premiers relevés du syndicat viticole UGVC.

IMPÔTS

Doit-on toujours faire sa déclaration de revenus ?



Malgré la mise en place du prélèvement à la source, la déclaration de revenus reste obligatoire en 2019 afin de permettre à l'administration fiscale d'actualiser votre taux de prélèvement, de calculer l'impôt que vous devrez payer si vous avez eu des revenus exceptionnels en 2018, et de prendre en compte vos éventuels réductions et crédits d'impôts. ARCHIVES « 50 »

L'Agglo se préoccupe de la santé de ses citoyens

GRAND COGNAC

Le Conseil communautaire a voté, jeudi soir, le plan d'actions santé qui lui a été présenté

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

Un an. C'est le temps de travail et de concertations qu'il aura fallu à Grand Cognac pour mettre noir sur blanc une stratégie d'actions pour répondre aux besoins de santé sur le territoire, « un plan qui pourra bien sûr évoluer, être complété et sera travaillé en termes de financements. Mais il est lancé et c'est l'important », lançait le président Jérôme Sourisseau.

Une stratégie basée sur un certain nombre de constatations, comme le rappelait Jean-Paul Zucchi, vice-président en charge de l'équilibre des territoires à qui revenait la présentation de ce plan, que chacun connaît. Comme d'autres régions, le Cognacais est confronté au problème de la désertification médicale.

Aujourd'hui, la situation est la suivante : la moitié des médecins généralistes ont plus de soixante ans et dans les trois ans à venir nombreux sont ceux qui vont cesser leur activité, ou tout au moins la ralentir. Ces médecins, comme les infirmiers et les kinésithérapeutes, sont débordés et beaucoup refusent de prendre de nouveaux patients. D'autre part, il leur est très difficile de se faire remplacer ou de trouver un successeur. Ne serait-ce que pour conserver la même densité de généralistes – un médecin pour 1 250 habitants –, 28 nouveaux arrivants devraient s'installer d'ici 2022.

Les conditions d'exercice

Pour répondre à ces défis, l'Agglo a décidé de définir son action selon trois objectifs. Le premier est de créer des conditions favorables à l'exercice de la médecine en déve-



Préserver l'attractivité des hôpitaux de Cognac et Châteauneuf, un des objectifs du plan de santé. PHOTO ANNE LACAUD

D'autres dossiers du moment

TRANSPORTS Une modification de la tarification du réseau de bus Transcom va être mise en place à partir du 17 juin. Le prix unitaire de 1 € est maintenu, ainsi que la carte de 10 tickets à 8 €, mais leur validation sera illimitée pendant une heure. Le ticket « groupe » est supprimé et le ticket « journée » sera remplacé par le ticket « 24 heures », valable sur 24 heures glissantes pour 3 €. La gratuité sera limitée aux enfants de moins de 4 ans.

Sur les abonnements mensuels et annuels, une tarification tenant compte du quotient familial va être mise en place avec un tarif plein et trois niveaux de réduction avec deux situations particulières : pour les retraités ne bénéficiant pas d'un tarif solidaire (premier niveau de réduction) et pour les scolaires avec un abonnement spécifique permettant deux trajets par jour à 115 €.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC. L'Agglo veut mettre en place des maisons de services au public. Le but est d'aider les personnes éloignées de certains services (CAF, MSA...) à y avoir accès, via notamment le numérique et l'aide d'un agent dédié. La première est prévue à Châteauneuf dans un bâtiment mis à disposition par la mairie, l'animateur étant pris en charge par l'Agglo. Ouverture prévue à la fin de l'année.

loppant des Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) ainsi que des centres et des pôles de santé. À ce propos, il est à noter que l'Agglo a voté, jeudi soir, l'achat de la parcelle (1 400 mètres carrés) sur laquelle doit être bâtie la maison de santé d'Arcs.

Toujours dans ce premier objectif, l'effort doit porter sur le maintien de l'attractivité des hôpitaux de Cognac et de Châteauneuf. Cela passe, selon le plan, par la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire au sein de l'établissement de Châteauneuf ; la mise en place

d'actions coordonnées entre la médecine de ville et l'hôpital ; et veiller à maintenir l'offre de spécialités.

Troisième point, nécessité est de faciliter un réseau d'échanges et d'entraide entre les professionnels qui le souhaitent et développer la téléconsultation.

L'image du territoire

Deuxième objectif, travailler sur l'image du territoire pour accroître son attractivité, en accompagnant les médecins et leur famille dans leur installation : recherche d'un logement, faciliter l'insertion professionnelle du conjoint, en créant des supports pour les informations sur les services liés au cadre de vie, à la scolarité, la culture, le sport...

Dans cet objectif, la volonté est aussi de conforter l'offre de formation de santé, « il faut, notamment, conserver l'Institut de formation des aides-soignants à Cognac en accompagnant la réalisation de travaux dans le bâtiment pour proposer un lieu adapté », appuyait Jean-Paul Zucchi. Autre idée : adhérer au Centre universitaire de la Charente ou encore faciliter l'accès au logement pour les étudiants en médecine et internes.

Faciliter l'accès au soin

Enfin, troisième volet de ce « plan de guerre », faciliter l'accès aux soins de la population, particulièrement pour les jeunes, les personnes handicapées et les seniors. Développer les actions de prévention auprès des jeunes ; mobiliser le service intercommunal « Trans'porte » pour faciliter le transport des personnes en situation de handicap ou peu autonomes ; accompagner les personnes âgées dans l'utilisation des nouvelles technologies pour éviter certains déplacements... sont autant de pistes définies.

À noter que cette action santé doit s'articuler avec d'autres politiques de la Communauté d'agglomération en matière d'environnement, d'agriculture, de sport, d'enfance et jeunesse et d'urbanisme.



LE PIÉTON

Sedit que l'on n'arrête pas le progrès. Intervenant sur la présentation du plan d'actions santé présenté lors de la réunion de l'Agglo – pas mal mais on pourrait aller plus loin pour résumer – Marianne Reynaud-Jeandières est filmée avec son portable pour un « direct live » diffusé sur sa page Facebook. Reste à savoir ce que cela révèle, outre le fait qu'elle maîtrise les réseaux sociaux : une réelle volonté d'informer au plus près ses « followers » ou un brin de narcissisme ?

AGENDA

AUJOURD'HUI

Santé jordi. À 16 h, fête de la librairie indépendante avec les éditions Marchialy, en présence de l'éditeur et de l'écrivain et journaliste Jean-Charles Chapuzet, à la librairie Le Texte Libre. Entrée gratuite, sur réservation au 05 45 32 20 52.

Conférence. À 18 h 30, « 1900-2000 : un siècle d'architecture(s) à Cognac », aux Récollets. Gratuit. Tél. 05 16 45 00 17.

Expositions. De 9 h 30 à 19 h, peintures de Niala, aux Récollets et de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, œuvres de LA D'J sur le thème du cirque, au 1^{er} étage de la librairie Le Texte Libre. Tél. 05 45 32 20 52.

« Grand angle sur le château de Bouteville ». De 14 h à 18 h, exposition photographique à l'Espace découverte en pays du Cognac. Entrée libre. Tél. 05 45 36 03 65.

DEMAIN

Club des philatélistes. De 9 h 30 à 12 h, réunion d'échange et d'information, salle Robert-Georget, place Jules-Ferry.

UTILE

« Sud Ouest » rédaction, 9 place François-1^{er}, 16100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr

La tournée des grands-ducs

Dans l'après-midi du vendredi 19 avril, à deux reprises, trois hiboux grand-duc ont volé et tournoyé au sein de la médiathèque. Événement insolite, suivi à chaque fois par 50 spectateurs éblouis et surpris de l'envergure des rapaces évoluant avec une aisance incroyable dans cet espace limité.

C'est dans le cadre de La science se livre 2019, dont le thème est « L'homme et l'animal », sous l'égide de l'Espace Mendès-France, avec le concours de la Région Nouvelle-Aquitaine, que la médiathèque a pris contact avec Alexandre Thévenin.

Le fauconnier a appris son mé-

tier dans l'armée de l'air, où les rapaces sont utilisés pour effaroucher les oiseaux. Alexandre Thévenin, avec deux accompagnateurs, a présenté trois grands-ducs, au poing et en vol. « Ce sont des animaux discrets et compliqués : pour de telles démonstrations, il a fallu huit mois de dressage, soit de 1 000 à 1 500 heures ».

Le résultat est sidérant : enfants et adultes ont été littéralement « scotchés », les parents ayant le privilège de toucher, porter les rapaces, tout en écoutant les informations précises communiquées par le fauconnier.

Pierre Barreteau



Les trois grands-ducs, au poing ou prêts à l'envol, dans la médiathèque. PHOTO P.B.

Plusieurs investissements pour la commune à prévoir



Michel Desafit (à droite) et Jean-Yves Daney ont animé les débats du conseil municipal de vendredi 19 avril. PHOTO S.M.

La dernière réunion du conseil municipal vendredi 19 avril était essentiellement consacrée aux finances communales avec le vote des taux des trois taxes et du budget prévisionnel 2019, en présence de Jean-Yves, comptable du Trésor public. Vu la situation financière actuelle de la commune, avec une capacité d'autofinancement satisfaisante, en légère amélioration, et malgré la tendance à la baisse de la dotation de solidarité, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux des trois taxes de base (1).

En section fonctionnement, le montant des dépenses est estimé à 384 089 euros, en équilibre avec les recettes dont le produit des impôts et taxes représente environ 50 % de cette section. En section investisse-

ment, les dépenses sont estimées à 808 374 euros, principalement affectées à l'école (20 550 euros), au réaménagement de la salle des fêtes (644 000 euros, subventionnés), à l'église (8 500 euros), au multiple rural (14 250 euros), à la voirie (52 000 euros, restitution de la compétence voirie), à l'achat d'une épareuse/débroussailleuse et d'une remorque (20 300 euros) ; les recettes déjà versées ou prévues équilibrent cette section. Le budget a été voté à l'unanimité. Autre signe encourageant, les effectifs de la classe Montessori sont en hausse.

Samuel Méchain

(1) Taxe d'habitation : 7,59 % ; taxe foncière (bâti) : 17,40 % ; taxe foncière (non bâti) : 54,28 %.

Une gestion « serrée »

« Poursuite d'une gestion serrée. » Ce sont par ces mots que le maire Lilian Jousson a ouvert la séance du conseil municipal de mardi dont le sujet principal était le budget 2019. Qu'il s'agisse de la dotation de solidarité communautaire à 83 497 euros, en baisse de 12 895 euros par rapport à 2018 ou de la dotation de l'état 92 122 euros, moins 4 000 euros par rapport à l'an passé, 8 000 euros par rapport à 2017 et 50 000 euros en moins par rapport à 2012 ! Des chiffres qui induisent de fait une gestion très serrée voire étriquée ne permettant pas d'entreprendre des travaux voire des acquisitions de matériel trop importants.

Un plaidoyer qui va dans le sens de la majorité des maires des communes limitrophes sans pour autant apporter de solutions concrètes. Ainsi, le budget de fonctionnement s'équilibre à 584 347 euros avec le renouvellement des subventions aux associations. Le budget a été voté à l'unanimité.

Pour les taxes communales, les bases ayant augmenté de 2,92 %, le résultat attendu sera de 218 562 euros. En dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général représentent 26 % et celles de personnel 52 %. Les recettes d'investissement seront de 121 517 euros, dont un virement de la section de



Le maire Lilian Jousson entouré des conseillers municipaux.

PHOTO COLETTE GUNÉ

fonctionnement de 63 862 euros. Pour les dépenses d'investissement, on note le remboursement des emprunts pour la somme de 34 340 euros sur un capital restant dû de 220 838 euros ; ce qui induit une dette par habitant de 220 euros avec une capacité de désendettement de moins de 4 ans.

Travaux de voirie

Pour 2019, il est proposé, des travaux de voirie qui se montent à 30 871 euros, tandis que ceux des bâtiments, dans un but d'économie d'énergie (changement des huisseries, travaux d'électricité, etc.),

se montent à 12 617 euros. Les achats de matériels prévus sont un récupérateur pour 2 000 euros, un souffleur pour 500 euros et une armoire froide pour 12 617 euros. Mis aux voix, ce budget a été voté à l'unanimité.

Le maire Lilian Jousson a ensuite informé de la mise en place de compteurs Linky sur la commune à partir de l'été, soit aux environs de juillet. Dans un futur plus proche, il a rappelé l'inauguration du chemin de randonnée samedi 4 mai avec un rendez-vous devant la mairie à 10 heures.

C. G.